



LE DEVOIR

VOL. CII N° 295

LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$



17 avril 2011: Pauline Marois s'adresse aux congressistes du PQ, après avoir obtenu la veille un vote de confiance de 93%. Derrière elle, deux des députés qui devaient quitter le navire péquiste en juin, Louise Beaudoin et Pierre Curzi. À droite, 2 mai 2011: Gilles Duceppe annonce sa démission comme chef du Bloc québécois, après le dévoilement des résultats des élections fédérales.

La « débarque » de l'année: le PQ, le Bloc et le mouvement souverainiste

Désarroi et division ont suivi l'onde de choc des élections fédérales du 2 mai

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — La voix est celle d'Agnès Maltais. La date? 17 avril 2011: «Avec le geste de confiance qu'on s'est donné hier [on a dit] aux Québécois: "le PQ des déchirements, c'est terminé".» L'extrait sonore, retrouvé sur un disque dur peu avant Noël, étonne aujourd'hui. Mais il n'a rien d'étonnant: le point de presse où il a été enregistré avait lieu le dimanche du XVI^e congrès du Parti québécois à Montréal. La veille, Pauline Marois avait obtenu un appui de 93,08 % de la part de ses militants. La zizanie qui a depuis juin

La « débarque » de l'année 2011

fait plonger la cote du PQ — entre autres à cause d'un geste d'Agnès Maltais, le projet de loi privé 204 sur l'amphithéâtre — nous a presque fait oublier ce moment d'euphorie pour la chef et sa garde rapprochée.

Quelques instants après le dévoilement de ce score sans précédent dans l'histoire de cette formation réputée dure pour ses chefs, Pauline Marois martèle un mot: «Ma victoire, c'est votre victoire. C'est la victoire d'un parti uni, d'un parti solidaire.» Il faut dire que le dernier sondage Léger-Marketing-Le Devoir était plutôt encourageant pour la chef. Elle était «peut-être en meilleure position qu'elle ne l'a jamais été depuis l'élection de 2008», avait confié au Devoir Jean-Marc Léger la veille.

Au Centre des congrès, Pauline Marois, émue et ravie, descend de l'estrade. Les journalistes se massent autour d'elle: «Ce vote de confiance démontre comment le parti est solidement uni», déclare-t-elle. L'horizon semble clair: «Nous nous dirigeons vers une victoire, une victoire qui pourra avoir des conséquences absolument formidables pour le Québec.»

Votre serviteur se promène dans la foule compacte. L'enregistreur numérique capte alors la déclaration de la députée de Crémazie, Lisette Lapointe: «C'est extraordinaire, c'est formidable, je pense qu'on vient de vivre une journée mémorable

VOIR PAGE A 10: «DÉBARQUE»

■ Le projet de l'année: le Plan Nord, page A 3

SYRIE

Accalmie dans la répression sanglante

À Homs, des milliers de manifestants vont à la rencontre des observateurs de la Ligue arabe

MÉLISSA GUILLEMETTE

Les premiers observateurs de la Ligue arabe venus en Syrie pour évaluer la situation ont rencontré à Homs des dizaines de milliers de manifestants dénonçant la répression du gouvernement du président Bachar al-Assad.

Cette ville au cœur de la contestation anti-régime a été vidée hier des chars d'assaut qui la bombardaient, tout juste avant le début de la mission des quelque 60 premiers observateurs de la Ligue arabe. Au total, 150 délégués évalueront si le gouvernement syrien applique le plan de sortie de crise pour lequel il a donné son accord au début de novembre.

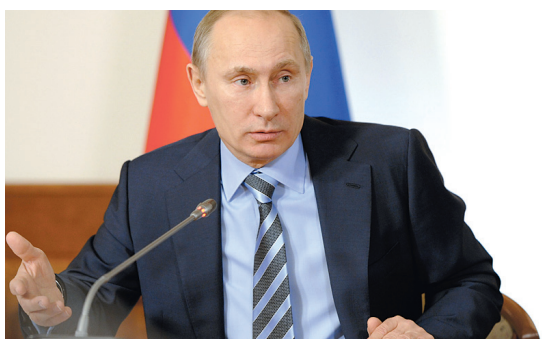
Selon ce plan, le régime doit faire évacuer les forces de sécurité des villes, en plus de négocier avec l'opposition et d'assurer la liberté de circulation des journalistes et des travailleurs humanitaires. Mais encore lundi, 44 civils sont morts, d'après les opposants syriens, la plupart à Homs, troisième ville du pays.

Les rues de Homs libérées des chars se sont remplies de manifestants anti-régime, au compte de plusieurs dizaines de milliers.

Dans des vidéos captées hier et disponibles sur le site de partage YouTube, des Syriens sont aux

Lundi, 44 civils auraient été tués à Homs, contre six hier

VOIR PAGE A 10: SYRIE



REUTERS/VLADIMIR RODIONOV/RIA NOVOSTI/KREMLIN

PRÉSIDENTIELLE RUSSE

Poutine promet une élection sans « tricherie »

■ À lire en page B 6

L'ANNÉE DE L'INDIGNATION (1)

Que reste-t-il des Indignés européens?

Symbole d'un renouveau démocratique pour les uns, le mouvement ne représente pour les autres qu'un refus de la politique sans véritables perspectives

Le mouvement des Indignés constitue-t-il un progrès démocratique ou est-il au contraire une sorte de régression politique? Les experts ne s'entendent pas sur la portée de ce phénomène qui a vu le jour sur la Puerta del Sol, à Madrid, parallèlement à la révolte arabe, avant de se répandre en Europe, en Amérique, notamment à Wall Street, et ailleurs sur la planète. Premier d'une série de quatre articles.

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Tout avait commencé le 15 mai dernier, peu après le premier plan de sauvetage de la Grèce. Réagissant à la crise, le gouvernement espagnol avait annoncé le gel des retraites, une réduction de 5 % des salaires des fonctionnaires, la fin de l'aide de 2500 euros pour chaque nouveau-né et une réduction de 15 % des salaires des membres du

gouvernement. Même si ces mesures recueillaient le soutien d'une large majorité des élus et de tous les grands partis politiques espagnols, la protestation s'organisa spontanément. Quelques milliers de personnes se réunirent aussitôt sur la Puerta del Sol. Mais elles furent vite expulsées par la police. Lorsque les plus déterminés appelèrent à une grande manifestation pour le 17 mai, personne ne s'attendait

VOIR PAGE A 10: INDIGNÉS



DANI POZO AGENCE FRANCE-PRESSE

Manifestante photographiée le 15 octobre dernier sur la Puerta del Sol, à Madrid, au cours d'une journée mondiale de protestation contre l'avidité des grandes sociétés et les compressions gouvernementales.

INDEX

Annances.....	A 6	Météo.....	B 7
Avis publics..	B 5	Monde.....	B 6
Culture.....	B 9	Mots croisés..	B 8
Décès.....	A 6	Religions.....	B 5
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 5
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 9
Idées.....	A 7		

Du temps libre pendant les Fêtes? Libérez-vous!

WWW.INDIGNEZ-VOUS.CA

ACTUALITÉS

Entrevue avec Nycole Turmel

Le défi de l'unité

La chef intérimaire du NPD estime avoir réussi à garder ses troupes unies

MARIE VASTEL

Ottawa — Le défi était de taille pour Nycole Turmel, qui a hérité d'un NPD désormais orphelin de son leader Jack Layton et lancé dans une course à la direction opposant pas moins de neuf candidats. La chef intérimaire du Nouveau Parti démocratique s'était fixé un seul et simple objectif: maintenir l'unité. Et elle estime qu'elle l'a relevé.

Les sujets de discorde étaient au rendez-vous cet automne: registre des armes d'épaule, réforme de la carte électorale au pays, attribution de contrats navals, bilinguisme chez les juges et les officiers du Parlement. Tous des sujets sur lesquels les 102 députés néodémocrates issus des quatre coins du pays, urbains comme ruraux, ne s'entendent pas.

«Mon objectif personnel, c'était de m'assurer que le caucus reste uni, qu'il travaille ensemble et qu'on remette ça au nouveau chef [...] À date, je considère que mission accomplie», souligne-t-elle en entrevue de fin d'année avec *Le Devoir* la semaine dernière.

Malgré ses efforts, au moment de voter sur le sort du registre les troupes néodémocrates se sont montrées divisées. La chef a imposé des sanctions aux récalcitrants, elle en aura été critiquée, mais reste que ce fut le seul vote qui n'a pas affiché d'unanimité.

La nouvelle réalité démographique de la députation a toute-

fois bel et bien eu un autre contrecoup, cette fois-ci quant à la nomination de nouveaux juges à la Cour suprême. Car le député qui siégeait au comité à huis clos a approuvé les choix en évaluant uniquement les compétences juridiques des candidats, et non linguistiques. Résultat: un juge unilingue anglophone a été recommandé, alors que le NPD tente depuis 2008 de faire adopter un projet de loi imposant le bilinguisme des magistrats au plus haut tribunal du pays. Autre preuve que les préoccupations que doit maintenant concilier le parti ne sont pas toujours partagées par tous ses membres, le caucus étant composé aujourd'hui à majorité de Québécois (59 élus).

Nonobstant, Nycole Turmel se dit fière de son travail à la tête du parti. Or, si elle estime avoir relevé les défis, elle a tout de même avoué, la dernière semaine des travaux parlementaires, que l'apprentissage avait été difficile. Propulsée à la tête du NPD seulement huit semaines après avoir été élue pour la première fois aux Communes, Mme Turmel devait maîtriser tous les dossiers, nationaux comme internationaux.

«Non je n'étais pas prête pour ce travail-là [...] Ce serait prétentieux de dire que j'étais prête», estime-t-elle. D'autant plus qu'à la veille des élections, Nycole Turmel n'était même pas convaincue de devenir députée — encore moins leader politique. «On se rappelle qu'en février-mars, on parlait d'une possibilité de faire



Nycole Turmel a été propulsée à la tête du NPD huit semaines après avoir été élue pour la première fois aux Communes.

élire trois députés au Québec — et j'étais la troisième qu'on mentionnait. Donc, de se retrouver chef de parti, deux mois et demi après les élections, c'est vraiment un changement complet dans ma vie, personnelle et professionnelle.»

Mais il n'était pas question de dire non quand Jack Layton l'a appelée pour lui demander son aide. La voix faible, son chef lui tendait la main et Mme Turmel a senti le devoir d'accepter. Au départ, il devait s'agir de deux mois, loin des Communes; et cet automne, Nycole Turmel souligne le dossier d'Attawapiskat. C'est le NPD qui a soulevé le premier sort de la communauté autochtone du Nord de l'Ontario, aux Communes. Et émue par la situation, la chef intérimaire a pour une rare fois mis de côté

les discours récités pour parler avec émotion et conviction. Son seul regret, en revanche, aura été l'épisode de sa carte de membre du Bloc québécois, qui a «mal parti» sa direction. Elle se dit déçue de ne pas avoir annulé sa carte plus tôt, et même de l'avoir prise, arguant que son engagement a toujours été «envers les néodémocrates et le Canada au complet».

Le défi accompli, Mme Turmel a néanmoins hâte de redevenir simple députée de Hull-Aylmer, lorsque le prochain chef sera choisi à la fin mars. Pour le moment, elle refuse cependant de prédire si elle briguera un second mandat. «C'est trop tôt pour le dire. On s'oriente vers ça.»

À ces remontrances s'est ajouté une baisse de momentum dans les sondages au Québec. Mme Turmel refuse de se montrer inquiète, n'ayant toutefois pas été en mesure de détailler depuis le début de la nouvelle tendance ce qu'elle prévoit mettre en œuvre pour renverser la vapeur et retrouver l'histoire d'amour que partageait le NPD de «Jack» avec les Québécois.

Invitée à nommer les réussites de son parti, cet automne, Nycole Turmel souligne le dossier d'Attawapiskat. C'est le NPD qui a soulevé le premier sort de la communauté autochtone du Nord de l'Ontario, aux Communes. Et émue par la situation, la chef intérimaire a pour une rare fois mis de côté

les discours récités pour parler avec émotion et conviction. Son seul regret, en revanche, aura été l'épisode de sa carte de membre du Bloc québécois, qui a «mal parti» sa direction. Elle se dit déçue de ne pas avoir annulé sa carte plus tôt, et même de l'avoir prise, arguant que son engagement a toujours été «envers les néodémocrates et le Canada au complet».

Le défi accompli, Mme Turmel a néanmoins hâte de redevenir simple députée de Hull-Aylmer, lorsque le prochain chef sera choisi à la fin mars. Pour le moment, elle refuse cependant de prédire si elle briguera un second mandat. «C'est trop tôt pour le dire. On s'oriente vers ça.»

Le Devoir

Une mosquée est la proie des flammes à Montréal

VALÉRIAN MAZATAUD

Une mosquée de l'est de la ville a été endommagée par un incendie dans la nuit de lundi à mardi. Aucune victime n'est à déplorer. Le feu qui a démarré peu après 20h a été maîtrisé au cours de la nuit.

Selon Richard Bourdeau, chef des opérations au Service de sécurité incendie de Montréal, le brasier aurait débuté au premier étage, occupé par la fabrique de matelas «Matelas Signature» avant d'atteindre le centre communautaire Al-Bayane, au deuxième étage.

«Nous avons vu la boucane monter et nous sommes sortis», raconte Abdelrhaffar Naim, président du centre. Selon ce dernier, la structure du bâtiment, en béton armé, a permis d'éviter la destruction complète du local de 6000 mètres carrés, qui reste néanmoins inutilisable pour l'instant. «C'est dommage, car on a beaucoup d'activités durant les vacances», déplore M. Naim. Ouvert depuis 16 mois, le centre se définit plus comme «un lieu d'activités socioculturelles où l'on prie aussi» que comme une mosquée.

M. Naim se refuse à émettre une hypothèse quant à l'origine de l'incendie. Installé dans le quartier industriel de Pointe-aux-Trembles, le centre accueille une centaine de membres et leur propose un encadrement religieux, culturel et citoyen. La direction de Matelas Signature n'était pas joignable hier.

Le Devoir avec La Presse canadienne

La première bourse du carbone en Amérique du Nord se porte bien

Québec emboîte le pas au marché du carbone dès janvier

Alors que le Québec vient de confirmer le lancement, le 1^{er} janvier, de ce qui pourrait devenir la première bourse du carbone au Canada, la première bourse du carbone en Amérique du Nord, elle, se porte plutôt bien. Pour l'instant.

Passant sous les écrans radars, la Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI) regroupe neuf États américains de l'est (surtout le nord-est). Et l'un d'eux, le Massachusetts, a eu droit en novembre à un cadeau de Noël sous la forme d'un rapport affirmant que l'Initiative avait créé 3800 emplois depuis trois ans (incluant sa métropole, Boston) et généré des revenus de 500 millions \$.

En comparaison, le petit État du New Hampshire aurait eu droit pour sa part à des retombées de 17 millions \$ et 458 emplois, selon ce rapport, pondu par la firme de consultants Analysis Group, basée à Boston.

Rappel. Une bourse du carbone a pour principe de mettre sur le marché des «permis de pollution» ou des «crédits de carbone». Les plus gros pollueurs peuvent acheter des crédits des entreprises qui sont de meilleurs élèves, ou du gouvernement. La RGGI ne vise

que les émissions de gaz à effet de serre des centrales électriques et l'objectif est une réduction de leurs émissions de 10 % en 2018.

En comparaison, le nouveau règlement québécois vise l'ensemble des industries pour 2013 et les transports pour 2015. Pour l'instant, ce n'est pas à proprement parler une bourse du carbone, mais un règlement imposant un «plafond d'émissions», assorti d'un système d'échanges de permis.

Initiatives agressives

Ce règlement, tel qu'annoncé l'été dernier, a été adopté le 15 décembre par l'Assemblée nationale. L'objectif: une réduction des gaz à effet de serre québécois de 20 % (par rapport à 1990) d'ici 2020. Il constitue le billet d'entrée du Québec dans la Western Climate Initiative, une entente entre une demi-douzaine d'États et de provinces des États-Unis et du Canada.

En janvier 2012 toutefois, seuls le Québec et la Californie s'y engageront. L'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique sont en attente, tandis que des États américains qui avaient initialement annoncé

leur adhésion ont reculé en 2011.

Si le marché doit voir le jour le 1^{er} janvier prochain, les obligations relatives au système n'entreront en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 2013 afin de permettre aux participants de se familiariser avec son fonctionnement.

Dans le cas de la RGGI, les profits engendrent d'autres profits: le plus gros bénéficiaire, le Massachusetts, a utilisé une partie des nouveaux revenus pour financer des initiatives plus agressives d'économies d'énergie, lesquelles pourraient du coup accroître encore plus l'impact positif du programme chez lui. A en croire le vice-président du Analysis Group: «Les investissements en efficacité énergétique ont un effet multiplicateur plus grand que toute autre forme de dépense.»

A sa façon, il répond aux opposants classiques d'une bourse de carbone, qui prétendent qu'elle augmentera la facture d'électricité des citoyens. En investissant les profits dans les économies d'énergie, le Massachusetts tente de faire la preuve du contraire. Pour l'instant.

Agence Science-Press

257 millions d'argent neuf en santé

VALÉRIAN MAZATAUD

Le ministre des Finances, Raymond Bachand, a annoncé hier un investissement de près de 257 millions de dollars destiné à l'amélioration des installations du réseau de la santé et des services sociaux de la région de Montréal.

Les sommes annoncées s'inscrivent dans un budget global de 733 millions confirmé en septembre par le ministre de la Santé, Yves Bolduc, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures. Lancé en 2007, le plan prévoit des investissements de 41,8 milliards jusqu'à 2013, pour «la modernisation, la réfection et la préservation des infrastructures publiques» dans les domaines de la santé, des transports, de l'éducation et de la culture.

La majeure partie des 257 millions seront destinés au maintien et à la rénovation des actifs immobiliers et des équipements. La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) s'est contentée de prendre note et «attend de voir les effets concrets» sur les conditions de travail de ses membres. Aucun autre syndicat représentant les professions de la santé n'était disponible hier pour un commentaire.

Le Devoir

SOLDES APRÈS-NOËL

15% à 60%* de rabais

sur toute la marchandise jusqu'au 2 janvier 2012

*Excluant les collections printemps 2012 et les manteaux Canada Goose.



Aquascutum
Barbour
Bogner
Boss Black
Boss Green
Brax
Bugatti
Burberry
Casamoda
Chevignon
Dormeil
Façonnable
Jack Victor
John Smedley
Kenzo
Klaus Boehler
M.E.N.S.
Michael Kors
Pal Zileri
Paul & Shark
Polo Ralph Lauren
Robert Graham
Robert Talbot
Schneiders
Strellson
Ted Baker
Tombolini
Victorinox
Vivella

ACCESSOIRES D'HIVER
CHAUSSURES ET
BOTTES D'HIVER

Retouches gratuites sur articles à moins de 50% de rabais.

OGILVY monsieur

ESPACE HOMME AU 4^e
1307, rue Sainte-Catherine Ouest
514.845.4742
ogilvycanada.com



ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

Obtenez 15% de rabais!

Présentez ce coupon au moment d'un achat ou d'une commande d'un abat-jour au prix régulier. Nul autre rabais ne pourra être consenti. (Valide du 28 décembre 2011 au 28 mars 2012)

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

4875, Jean-Talon Ouest, Montréal (près de Décarie)
(514) 344-8555 | (866) 747-8555 | www.abatjourillimites.ca

ACTUALITÉS

L'année de l'élection du roi



MANON CORNELLIER

Aux États-Unis, lorsqu'une personne se présente à la présidence, on attend d'elle vision et projets ambitieux. Au Canada, un aspirant premier ministre et son parti peuvent se contenter d'un programme populiste aux allures de liste d'épicerie pour espérer obtenir un mandat majoritaire.

Le contraste est intéressant, car un président américain n'a jamais l'assurance de pouvoir mettre son plan en œuvre puisqu'il ne contrôle pas le Congrès. Au Canada en revanche, le chef d'un parti qui obtient un mandat majoritaire hérite de pouvoirs quasi absolus et il est assuré de pouvoir appliquer son programme.

Cela a ses avantages, comme de permettre à un gouvernement de s'attaquer à des problèmes complexes qui exigent des solutions parfois impopulaires. Le conservateur Brian Mulroney s'est ainsi attaqué au libre-échange et à la réforme fiscale, le libéral Jean Chrétien au déficit.

Il y a des désavantages cependant, dont celui de transformer le premier ministre en quasi-monarque. Et si ce dernier choisit d'exploiter tous ses pouvoirs sans la moindre retenue, on court le risque d'une dérive autoritaire.

◆ ◆ ◆
Au Canada, le chef d'État est la reine qui confie ses pouvoirs à son représentant, le gouverneur général. La plupart doivent cependant être exercés par le «gouverneur en conseil», c'est-à-dire sur avis du cabinet. En pratique, cependant, c'est le premier ministre qui détient le gros des pouvoirs en question.

En plus de recommander les candidats au poste de gouverneur général, il choisit les lieutenants-gouverneurs et les membres de l'exécutif (ministres). Il contrôle la composition des deux chambres législatives puisqu'il nomme les sénateurs et décide qui pourra être candidat pour son parti. Il a un ascendant sur le pouvoir judiciaire en comblant les postes vacants à la Cour suprême. Il choisit aussi les ambassadeurs, les dirigeants des sociétés d'État, les hauts gradés de la fonction publique. C'est encore lui qui propose les candidats aux postes d'agents du Parlement. L'opposition est consultée, mais n'a pas de droit de veto. Avec une majorité, le premier ministre peut imposer son choix, comme on l'a vu récemment avec le vérificateur général.

Et s'il détient la majorité des sièges à la Chambre et au Sénat, il peut pratiquement en faire à sa tête. Non seulement parce que certaines règles lui donnent le contrôle de l'ordre du jour, mais parce que trop d'entre elles sont non écrites. Le système parlementaire de type britannique repose sur de nombreuses traditions et conventions et, pour bien fonctionner, dépend de la réserve et du fair-play des différents acteurs.

◆ ◆ ◆
Tous les gouvernements majoritaires ont à un moment ou un autre tiré profit de cette faiblesse pour imposer leur rythme, mais aucun ne l'a fait avec autant d'acharnement que le gouvernement Harper. Minoritaire, il a testé les limites d'à peu près toutes les règles pour avoir gain de cause sans avoir à faire de compromis.

Les conservateurs sont allés jusqu'à fournir à leurs députés un guide pour paralyser les comités où l'opposition, alors majoritaire, se préparait à leur donner du fil à retordre. On a alors vu des présidents lever les séances sans avertissement, des réunions être annulées sans explication, des députés conservateurs boycotter les rencontres.

Les conservateurs n'ont pas rangé leur guide le 2 mai dernier. Au contraire, ils s'en servent pour limiter les débats, forcer la tenue d'une partie des travaux à huis clos, couper court à des études et refuser d'entendre le vérificateur général sur des rapports embarrassants, ce qui est pourtant la coutume. Mais voilà, ce n'est qu'une coutume.

Minoritaires, les conservateurs ont plusieurs fois utilisé les projets de loi de mise en œuvre du budget comme des chevaux de Troie. Profitant du fait que ces projets de loi font l'objet d'un vote de confiance, ils y inséraient d'autres mesures qui n'avaient rien à voir avec le budget pour forcer l'opposition à les adopter.

Sous Stephen Harper, le gouvernement a refusé des documents aux parlementaires et bloqué le témoignage des membres du personnel ministériel. Et depuis qu'il est majoritaire, il limite les débats aux Communes plus souvent que quiconque avant lui.

◆ ◆ ◆
Dans un livre sur le gouvernement Chrétien, le journaliste Jeffrey Simpson avait résumé ainsi la situation: «The Friendly Dictatorship», la dictature amicale. Stephen Harper n'a donc rien inventé, mais il a poussé plus loin le contrôle, la centralisation, l'intransigeance, l'intimidation et l'exploitation de chaque faiblesse du système pour imposer sa loi. Bref, il est en train de faire disparaître ce qui pouvait rester d'amical à ce régime.

Voici une anecdote révélatrice. En voyage dans l'Arctique à l'été 2010, M. Harper enfourche un véhicule tout-terrain et part à tombeau ouvert sur la piste de l'aéroport de Tuktoyaktuk. Aux journalistes qui lui demandent s'il a le permis nécessaire, il rétorque: «Je fais les règles» (I make the rules).

Et maintenant qu'il est majoritaire, il persiste à mépriser ouvertement le Parlement, institution démocratique par excellence de notre système, mais se lance dans la glorification de la monarchie, institution fondée sur le pouvoir héréditaire. L'envers de la démocratie, quoi. Mais faut-il s'en étonner de la part de quelqu'un à qui ne manque, du roi, que le nom?

Le projet de l'année 2011: le Plan Nord

Jean Charest y voit des dizaines de milliards d'investissement pour le Québec

ALEXANDRE SHIELDS

Le premier ministre Jean Charest en a fait le projet économique central de son gouvernement. Le Plan Nord des libéraux est effectivement ambitieux. D'ici 25 ans, ce vaste projet industriel doit entraîner des investissements publics et privés de plus de 80 milliards de dollars. De quoi imposer un développement à la vitesse grand V au Nord québécois, développement articulé essentiellement autour des projets d'exploitation de mines. Mais les bénéfices pour le Québec sont loin d'être acquis, estiment d'éminents économistes.

Le tout a été lancé en mai dernier par une projection vidéo sur un écran de 20 mètres de largeur où défilaient un troupeau de caribous, une baleine qui plonge, des rivières majestueuses et des autochtones tout sourire, tandis que s'affichaient quelques-uns des mots clés du Plan Nord, répétés depuis par M. Charest: «vision», «innovation», «immensité» et «générations futures».

Aventure de générations, en effet, mais dont on ne connaît pas encore l'ampleur des investissements publics qu'elle suppose. Sur un horizon de 25 ans, Hydro-Québec devra par exemple développer pour pas moins de 47 milliards de dollars de projets, essentiellement hydroélectriques. Et toujours plus vers le nord, avec l'augmentation des coûts que cela implique. Une autre tranche de 33 milliards servira au déploiement de l'industrie minière et des infrastructures — routes, ports, aéroports, voies ferrées, hydroélectricité — sur un territoire de 1,2 million de kilomètres carrés. Impossible cependant de savoir quelle portion de cette facture sera acquittée à même le trésor public.

Uniquement d'ici 2016, Québec prévoit dépenser 1,2 milliard pour développer des infrastructures qui serviront d'abord aux entreprises qui souhaitent exploiter les ressources non renouvelables du Québec au bénéfice de leurs actionnaires. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de voir les minières — dont une majorité est détenue par des intérêts étrangers — s'activer pour avoir leur part du pactole. Une centaine de lobbyistes sont d'ailleurs inscrits au registre québécois.

Les projets déjà prévus totalisent au moins 20 milliards de dollars d'investissements. Le sous-sol du Nord québécois regorge en effet de ressources minérales très recherchées et dont les prix ont bondi au cours des dernières années. Plusieurs minières projettent par exemple d'exploiter les gisements de fer de classe mondiale situés dans le secteur de la fosse du Labrador. Le minerai, transporté par train jusqu'à Sept-Îles, devrait être directement

exporté. Même chose pour les mines d'or, de cuivre et d'uranium qui se multiplieront au cours des prochaines années. Quant à la première mine de diamants, située dans le secteur des monts Otish, Québec paiera la plus grande part de la route qui doit permettre à une entreprise de Vancouver de démarrer la production.

Critiques

Plusieurs économistes de renom ne partagent pas l'optimisme des libéraux et ont plutôt critiqué le Plan Nord en soulignant que, pour le moment, rien ne garantit que celui-ci sera bénéfique pour le Québec. Dans une entrevue au *Devoir*, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau a notamment questionné la décision de financer des infrastructures devant servir uniquement aux minières. «Le moment crucial dans toute cette histoire du développement minier, c'est lorsqu'on a décidé de revenir sur le principe qui veut qu'une mine qui s'installe dans le Nord doit tout payer. Quand on a renoncé à ce principe, on a ouvert la porte à n'importe quoi. On s'est retrouvé à faire du trapèze sans filet. Il n'y a pas de limite aux bonnes choses, mais aussi aux folies qu'on pourrait faire, a-t-il insisté. On est sur le point de se faire avoir.»

«Il n'y a pas de limite aux bonnes choses, mais aussi aux folies qu'on pourrait faire»

M. Parizeau, qui a participé à la nationalisation de l'électricité au Québec, doute aussi de la pertinence des investissements massifs d'Hydro-Québec. «Le message, c'est on continue vers le nord. Sans détails, sans précisions, Hydro-Québec monte vers le nord, et à des coûts qu'on ne connaît pas. Ils s'arrêteront quand? On ne sait pas. C'est énorme. Et les filières autres qu'hydraulique demeurent tout à fait secondaires.»

Citant le lancement prévu de plusieurs grands projets énergétiques — dont celui de la rivière Romaine, déjà en cours —, Jacques Fortin, professeur titulaire en sciences comptables à HEC Montréal, a aussi soutenu que le gouvernement est «sur le point d'ajouter des sommes gigantesques à la dette publique». «Ce sont des investissements faramineux. C'est peut-être une ambition pharaonique, mais ce sont les gens qui nous suivront qui vont devoir payer. Tout ça fait que l'équilibre du budget du Québec est à mon avis menacé.»

Certains ont par ailleurs dénoncé le caractère archaïque du modèle sur lequel s'appuie le Plan Nord. «Le modèle de développement du secteur minier au Québec est largement dépassé et on fait une erreur en s'obstinant à le justifier dans le cas du Plan Nord. Il y a là un empressément à exploiter les ressources sans prendre le temps de planifier un développement intégré. C'est une mécanique de développement à outrance,

ce, et au diable les conséquences, a insisté l'économiste et ancien sous-ministre de l'Énergie Denis L'Homme. On ne produit pas de bananes au Québec, mais l'épithète de «République de bananes» nous irait bien si nous laissons le libre marché des entreprises multinationales décider de ce qui est bon pour nous.»

Redevances et mesures fiscales

Dans une analyse produite par le service d'études économiques du Mouvement Desjardins, des économistes de l'institution expliquaient l'été dernier que le Plan Nord, dans les conditions actuelles, ne devrait pas contribuer significativement aux finances publiques. À moins de bonifier le régime de redevances, ce que les libéraux refusent de faire. Selon la plus récente évaluation présentée par le ministre Raymond Bachand, l'État devrait toucher

1,8 milliard de dollars de redevances sur cinq ans, ce qui équivaut à 360 millions chaque année.

Pendant ce temps, uniquement pour 2011, les minières doivent tirer du sol de la province des ressources dont la valeur brute avoisine les 8 milliards de dollars. En tenant compte des impôts payés par les entreprises, le Québec devrait donc toucher cette année 10 % de la valeur brute des ressources tirées de son sol. Et même si M. Bachand vante la hausse des redevances de 12 % à 16 % des profits d'une mine, M. Parizeau estime que «ce n'est pas grand-chose». Et il est difficile de bien comprendre ce qui revient réellement à l'État, estime-t-il, tant le calcul des redevances et des mesures fiscales offertes aux minières est «complexe».

Le premier ministre n'est évidemment pas de cet avis. Publicités télévisées en ondes au Québec depuis des mois, voyages internationaux pour attirer des investissements, rencontres sur les occasions d'affaires prévues un peu partout dans la province, Jean Charest a bien l'intention de s'en tenir à son Plan Nord dans sa mouture actuelle.

Le Devoir

Le projet de l'année: les finalistes

On savait cette artère vitale en décrépitude avancée. Le gouvernement fédéral a finalement annoncé en octobre, sans Québec, que le pont Champlain sera en fin de compte reconstruit pour la coquette somme de cinq milliards de dollars. Rien dans le projet n'est prévu pour le transport en commun.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal est en chantier, finalement. Le complexe, appelé à devenir un des fleurons du système de santé québécois, sera conçu, construit et entretenu pendant les 30 prochaines années par un consortium d'entreprises dont les intérêts financiers sont hors frontières.

L'amphithéâtre de Québec, aussi appelé le «nouveau Colisée», sera entièrement payé par les contribuables. La facture est pour le moment évaluée à 400 millions de dollars. Son futur gestionnaire, Quebecor, espère attirer une équipe de la Ligue nationale de hockey une fois qu'il sera terminé, en 2015.

C'est une horrible balafre en plein cœur de Montréal. L'îlot Voyageur pourrait finalement reprendre vie puisque l'Université de Montréal y construira un nouveau pavillon. Québec en a fait l'annonce le 16 décembre. La gare d'autobus et l'immense squelette d'un édifice inachevé situé au-dessus sont à vendre.

La nouvelle salle de l'Orchestre symphonique de Montréal a été inaugurée en septembre. 270 millions de dollars d'investissements publics plus tard. Et maintenant, un nouveau Musée d'art contemporain?



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Depuis l'annonce officielle du Plan Nord en mai dernier, le premier ministre Jean Charest multiplie les conférences et présentations, ici comme à l'étranger, pour en faire la promotion.

NUCLÉAIRE

Le Canada envoie discrètement de l'uranium aux États-Unis

ANDY BLATCHFORD

De l'uranium pouvant servir à fabriquer des armes nucléaires est discrètement transporté à travers le Canada et les États-Unis, au cours d'opérations que la Commission canadienne de sécurité nucléaire (CCSN) tient à garder secrètes.

Une note confidentielle de l'agence fédérale obtenue grâce à la Loi sur l'accès à l'information stipule qu'au moins un chargement de combustible d'uranium «usagé», hautement enrichi et provenant à l'origine des États-Unis, a déjà été retourné de l'autre côté de la frontière en vertu d'une nouvelle entente entre le Canada et son voisin du Sud.

Ces transports découlent de l'accord fortement médiatisé signé l'an dernier par le premier ministre Stephen Harper et le président Barack Obama, en lien avec des craintes voulant que des terroristes mettent la main sur des matériaux pouvant servir à fabriquer des armes nucléaires.

Les cargaisons discrètement expédiées à partir de Chalk River, en Ontario, contiennent des centaines de kilos d'uranium hautement enrichi, une quantité suffisante pour fabriquer plusieurs ogives nucléaires de la puissance de la bombe qui a explosé à Hiroshima.

Mais même alors que le fret radioactif traverse la frontière, la CCSN n'a pas l'intention de tenir des consultations ou même de préciser quelles municipalités figurent sur l'itinéraire du convoi.

Les cargaisons elles-mêmes sont protégées par des mesures de sécurité importantes, de sorte qu'on ignore les détails précis de l'opération, comme les routes empruntées, les moyens de transport, la quantité d'uranium déplacé ou les horaires.

Une note ministérielle classée secrète indique que la Commission ne juge pas utile de tenir des rencontres avec la population, des réunions qui permettraient aux citoyens de poser des questions et de commenter ces chargements d'uranium.

Le document daté du 25 février 2011 rappelle notamment les audiences tenues dans le cadre d'une autre affaire de cargaisons nucléaires, qui avait suscité un vif intérêt chez les Canadiens et dans les médias. La controverse avait mené à la suspension du transport de 16 générateurs d'une centrale nucléaire de Bruce Power en direction de l'Europe, en empruntant les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

Mise en garde

La note, dont La Presse canadienne a obtenu copie, met en garde contre les conséquences de la répétition d'un tel scénario. «[Les consultations publiques] n'auront pas lieu compte tenu de la robustesse des contenants utilisés pour le transport, et des enjeux de sécurité liés aux transferts de l'uranium hautement enrichi», a répondu dans un courriel une porte-parole de la CCSN pour justifier la décision de ne pas organiser ces rencontres citoyennes.

Le gouvernement conservateur a ajouté qu'il n'y avait jamais eu, où que ce soit dans le monde, d'accident majeur impliquant une cargaison de matériel nucléaire, précisant par ailleurs que ce type de transport était courant au Canada.

Ottawa soulignait également que seules les personnes et agences autorisées —comme les forces policières présentes dans le convoi — avaient été mises au courant des détails de cette affaire.

Un expert du nucléaire a mentionné que la possibilité de vol était la principale inquiétude des autorités lors d'envois de chargements de combustible d'uranium enrichi. «Si j'étais chargé de ces transports, je voudrais que cela demeure aussi discret que possible. Vous ne souhaitez surtout pas que des terroristes ou des criminels puissent en profiter», a souligné le professeur émérite en génie nucléaire Bill Garland, de la McMaster University, écartant par ailleurs les risques de fuites ou d'explosions.

Le professeur Garland a expliqué que les contenants utilisés dans ces cargaisons étaient très résistants aux chocs, aux produits chimiques, aux incendies et aux explosions. «C'est relativement facile de transporter ces matières en toute sécurité, et ça n'explosera pas comme une bombe», a-t-il plaidé. «Je n'hésiterais pas une seconde à monter dans le camion et à rouler avec ce chargement.»

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

INONDATIONS

Plus de 1200 morts aux Philippines

Iligan — La tempête et les inondations qui ont frappé la semaine dernière la région de Mindanao, dans le sud des Philippines, ont fait au moins 1249 morts, ont annoncé les responsables de la gestion des catastrophes hier.

Le chef de la défense civile, Benito Ramos, a revu à la baisse le bilan initial de près de 1500 morts en se fondant sur les chiffres fournis par l'armée, la police, les pompiers et les autres services de secours. Il a toutefois précisé qu'il était impossible de déterminer le nombre exact de personnes disparues. Les recherches se poursuivent, a-t-il indiqué.

De fortes pluies se sont encore abattues dans la nuit de lundi à hier sur les provinces orientales de Mindanao, provoquant des inondations qui ont forcé les autorités à faire évacuer environ 3000 familles, dont plusieurs par hélicoptère.

La plupart des personnes tuées se trouvaient dans les villes côtières du nord de Mindanao, à Iligan et à Cagayan de Oro, où les coulées de boue et les rivières en crue ont emporté à peu près tout sur leur passage, ensevelissant les corps sous une épaisse couche de boue, d'arbres et d'autres débris. La tempête tropicale Washi, qui a frappé la région le 16 décembre en soirée, a déversé l'équivalent de plus d'un mois de pluie en 12 heures. Les Nations unies ont lancé un appel à une aide d'urgence de 28 millions pour les personnes déplacées.

Associated Press

Des drones contre les baleiniers japonais

L'organisation Sea Shepherd veut utiliser ces engins pour mieux localiser les navires

ALEXANDRE SHIELDS

La traque des baleiniers japonais autour de l'Antarctique prend résolument le virage de la haute technologie. L'organisation animaliste Sea Shepherd, fondée par le Canadien Paul Watson, utilise cette année deux drones afin de localiser les navires qui mènent leur campagne annuelle de mise à mort de cétacés. Tokyo, exaspérée par les perturbations provoquées par les militants anti-chasse, a pour sa part augmenté substantiellement la protection de sa flotte. La table est mise pour un autre affrontement en haute mer.

Offerts par une entreprise de sécurité, les deux engins ont d'ailleurs déjà repéré la flotte nippone au nord de l'océan austral. «*Ça promet d'être une traque longue et difficile d'ici aux côtes antarctiques, mais grâce à ces drones, nous avons un avantage que nous n'avons pas jusque-là: des yeux dans le ciel*», a expliqué le porte-parole de l'association, Paul Watson, par voie de communiqué.

Le *Steve Irwin* — navire d'où partent les drones — est suivi par trois navires japonais qui l'empêchent de prendre le navire-usine *Nishin Maru* en chasse. Les deux autres bateaux de l'association, le *Bob Barker* et le *Brigitte Bardot*, plus rapides, ont toutefois les coudées franches pour perturber la campagne des baleiniers.

Mais ils devront aussi faire face à davantage de navires d'escorte japonais, dont certains ont pris des troupes à leur bord, afin de contrer les actions des militants animalistes. Ceux-ci tentent habituellement de lancer des bombes puantes sur



AFP / GLENN LOCKITCH SEA SHEPHERD CONSERVATION SOCIETY

L'organisation Sea Shepherd est réputée pour ses actions musclées à l'endroit de baleiniers. Ici, des activistes à bord du bateau *Bob Barker* prennent d'assaut un navire japonais (à droite) s'adonnant, en février dernier, à la chasse à la baleine dans les eaux de l'Antarctique.

le pont des baleiniers, ou encore de stopper leurs hélices de propulsion à l'aide de câbles. Par le passé, des navires des deux camps sont parfois entrés en collision. En janvier 2010, un bateau de la Sea Shepherd a même été coupé en deux par un baleinier.

L'hiver dernier, les navires japonais sont rentrés plus tôt que prévu, en raison du harcèlement continu du groupe de Paul Watson. Mais cette année, Tokyo espère bien remplir son quota d'environ 900

petits rorquals tués, ainsi que quelques dizaines de rorquals communs. Ces deux espèces sont observées chaque été dans le fleuve Saint-Laurent.

Le Japon prétend depuis des années qu'il mène une chasse dédiée à la «*recherche scientifique*».

La Commission baleinière internationale (CBI) a interdit la capture commerciale de la baleine en 1986 pour protéger ces mammifères en voie de disparition, mais elle autorise des campagnes de chasse conduites à des fins de recherche.

Les pays protecteurs des baleines et les défenseurs de l'environnement dénoncent toutefois cette pratique comme une chasse commerciale déguisée. La chair est effectivement vendue au Japon. Quant aux informations recueillies sur les carcasses, elles

sont soit déjà connues ou alors elles peuvent être obtenues par des moyens non létaux.

Trois pays membres de la CBI ont d'ailleurs dénoncé de nouveau récemment la campagne

des Japonais. Au début du mois, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont invité Tokyo à renoncer à cette «*prétendue chasse scientifique*». Mais il est difficile pour ces États de mettre en place un moratoire complet, en raison des divisions entre les pays membres de la CBI.

Greenpeace estime que le gouvernement japonais doit dépenser 30 millions pour sa campagne de chasse, en plus d'une subvention annuelle de 10 millions reçue par l'industrie baleinière, structurellement déficitaire, selon le groupe écologiste.

Le Devoir

Les astronautes canadiens sans mission jusqu'en 2019?

PETER RAKOBOWCHUK

Les astronautes canadiens pourraient devoir rester les deux pieds sur Terre pendant plusieurs années après leur prochaine mission dans l'espace, prévue pour 2012.

Le périple de Chris Hadfield vers la Station spatiale internationale à bord d'un engin russe, en novembre prochain, marquera la fin d'une période occupée pour les astronautes canadiens. Après cette mission, personne ne peut vraiment dire quand un autre Canadien aura la chance de visiter l'espace, affirmait vendredi dernier un porte-parole de l'Agence spatiale canadienne.

«*Selon l'entente encadrant les visites à la Station spatiale internationale, nous n'avons pas — après celui de Chris Hadfield — de vol prévu avant la fin de la décennie*», a indiqué Gilles Leclerc, directeur général de l'exploration spatiale pour l'agence.

Depuis le premier voyage dans l'espace d'un Canadien, effectué par Marc Garneau il y a 27 ans, huit astronautes du Canada ont effectué 15 voyages dans l'espace, plusieurs d'entre eux effectuant quelques périples.

Au cours des prochaines années, le programme spatial canadien se concentrera sur l'envoi de machines dans l'espace, plutôt que d'humains. Des satellites pour l'observation de la Terre et à des fins militaires seront notamment du nombre.

Plus de crédits

Le Canada a eu en réserve jusqu'à six astronautes prêts à partir. Présentement, l'agence spatiale dispose de trois voyageurs de l'espace encore actifs: Chris Hadfield, David Saint-Jacques et Jeremy Hansen. Mais les deux derniers ont été recrutés il y a peu de temps et doivent encore s'entraîner avant d'être prêts à s'envoler.

L'agence spatiale américaine a conclu une entente avec son homologue canadienne pour effectuer tous les voyages de Canadiens vers la station spatiale internationale tant que celle-ci sera en orbite — soit jusqu'en 2020, au moins. Parce qu'il a contribué à sa construction grâce à son gigantesque bras robotique, le Canada a obtenu des «*crédits*» pour des déplacements vers la station.

Seul problème: le pays aura épuisé l'ensemble de ses crédits après le voyage de Chris Hadfield. Gilles Leclerc assure que l'agence tente de négocier avec les Américains pour repartir avant 2019.

La Presse canadienne

Solde du temps des Fêtes Kanuk
DIRECTEMENT À LA MANUFACTURE
Jusqu'au 31 décembre
www.kanuk.com



Nous sommes loin de vous?
COMMANDEZ PAR INTERNET
kanuk.com



Collection Kanuk 2012
Le Patrouilleur junior
395\$
prix régulier: 494\$



Le Contrecoeur
595\$
prix régulier: 770\$
Fourrure en sus



L'Argon
395\$
prix régulier: 661\$



NOUVEAU!
Le Chicouté
725\$



Grand choix de manteau sélectionnés à partir de
395\$
prix régulier: 598\$ et plus
Quantité limitée

485, rue Rachel Est, Montréal



FOULARD CADEAU
UNE VALEUR DE
40\$

En échange de ce coupon, obtenez gratuitement un foulard polaire Kanuk de couleur unie au moment de l'achat d'un vêtement Kanuk de 395\$ ou plus (avant taxes).

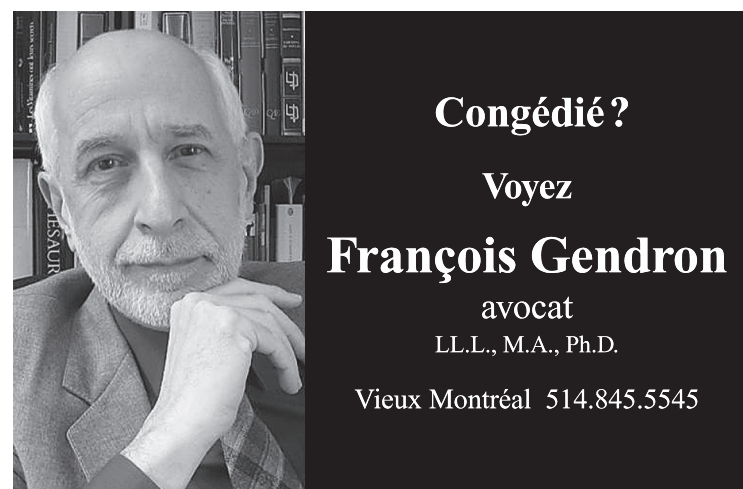


HORAIRE DU SOLDE DU TEMPS DES FÊTES KANUK
Mercredi 28 décembre 9h à 18h
Jeudi 29 décembre 9h à 21h
Vendredi 30 décembre 9h à 21h
Samedi 31 décembre 10h à 17h
Dimanche 1er janvier FERMÉ

Nous acceptons: VISA, MasterCard, carte de débit et argent comptant.

QUANTITÉ LIMITÉE
PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

Loto Québec		Résultats des tirages du : 2011-12-24	
649	01 18 25 26 36 39 compl. 29	499	02 14 17 19 32 38 compl. 40
Prochain gros lot (approx.): 18 000 000 \$		Extra 1587701	
Loto Max		Résultats des tirages du : 2011-12-23	
03 04 09 25 26 37 39 compl. 45		Extra 9589699	
2 lots de 1 million \$		SELECTIONS NON DÉCOMPOSABLES	
13 19 21 32 41 42 48		09 12 30 35 42 45 48	
Prochain gros lot : 50 000 000 \$ + MAXMILLIONS 10 lots de 1 million \$ (APPROX.)			
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.			



Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

LE DEVOIR

SERVICE À LA CLIENTÈLE

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

JEUDI 29 DÉCEMBRE : OUVERT DE 7H30 À 16H30
VENDREDI 30 DÉCEMBRE : OUVERT DE 7H30 À 16H30
LUNDI 2 JANVIER : FERMÉ
MARDI 3 JANVIER : FERMÉ

PUBLICATION

AUCUNE PUBLICATION LE LUNDI 2 JAN. AINSI QUE LE MARDI 3 JAN.

EN BREF

Le prince Philip a quitté l'hôpital

Londres — Le prince Philip, mari de la reine Elisabeth II, a quitté l'hôpital hier, après avoir subi une intervention chirurgicale pour une artère bloquée. Le duc d'Édimbourg, âgé de 90 ans, a passé quatre nuits à l'hôpital Papworth de Cambridge, après l'installation d'une endoprothèse coronaire destinée à faciliter le passage du sang dans l'artère. Cette procédure visait à éviter la formation d'un caillot. Le prince consort a quitté l'hôpital dans la matinée sans s'adresser aux journalistes, mais souriant et saluant ceux qui étaient venus assister à sa sortie. Selon le palais de Buckingham, il va regagner Sandringham, résidence privée de la reine dans la campagne du Norfolk, où il retrouvera les autres membres de la famille royale. Le prince Philip a ainsi manqué pour la première fois depuis des années les festivités traditionnelles de Noël de la famille royale. — Associated Press

Les bons coups, c'est dans
nos cordes.



ACTUALITÉS

Les liens militaires entre Ottawa et Washington se resserreront en 2012

MURRAY BREWSTER

Ottawa — La transition s'est déroulée progressivement, de façon quasi imperceptible, pendant que les coups de fusils retentissaient encore en Afghanistan. Mais que les soldats canadiens en soient conscients ou pas, jamais, dans l'histoire du pays, ils n'auront été aussi proches des forces américaines qu'en quittant Kandahar cette année.

Ces cinq années passées à combattre les talibans en sol afghan ont souvent été présentées par Ottawa comme une façon d'exercer son indépendance face à Washington, qui a exhorté en privé le gouvernement conservateur de ne pas quitter ce pays miné par des années de guerre.

Mais ce qui est largement passé inaperçu, c'est que la coopération entre les deux pays en matière de défense semble de plus en plus étroite, un aspect que le Canada et les États-Unis ont rappelé récemment en paraphant un accord sur la sécurité aux frontières, même si cette entente a

deux pays peuvent être plus intimement liés.

De façon plus significative, en 2008, Ottawa et Washington ont discrètement signé un accord visant à se soutenir mutuellement lorsque surviennent des catastrophes naturelles comme des inondations, des feux de forêts, des ouragans et des séismes, ou encore dans l'éventualité où un attentat terroriste serait perpétré.

Le Canada s'est porté à la défense de la Grande-Bretagne lorsque les deux guerres mondiales ont éclaté, et s'est trouvé impliqué au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) pendant la Guerre froide. Sous Jean Chrétien, le gouvernement libéral a snobé Washington en refusant de prendre part à la mission en Irak sans mandat clair des Nations unies, préférant mener des actions multilatérales sous l'égide d'institutions comme l'Otan.

Selon Lewis MacKenzie, la déception ressentie par le Canada face à la «nature dysfonctionnelle» de l'organisation, et le fait que les soldats canadiens se

soient retrouvés pratiquement seuls à mater l'insurrection à Kandahar, ont contribué à la

naissance et à l'essor d'un sentiment de désenchantement. Le Canada se tourne donc peut-être vers les États-Unis «par défaut, étant donné [sa] frustration», suggère M. MacKenzie.

En se penchant sur un dossier qui est loin d'avoir défrayé la manchette, on décèle certains indices démontrant jusqu'à quel point Ottawa est prêt à aller pour rester dans les bonnes grâces de Washington.

En 2008, le Canada faisait partie des signataires de la Convention sur les armes à sous-munitions, dont l'objectif est essentiellement de bannir ce type d'armes, en interdisant l'emploi, la fabrication, le stockage et le transfert des armes à sous-munitions, qui contiennent des dizaines, voire des centaines de petites charges explosives. Or, Ottawa n'a pas encore ratifié cette convention à laquelle s'opposent plusieurs pays producteurs ou acheteurs — dont les États-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde, Israël, le Pakistan et le Brésil. Une note de brefage destinée à Peter MacKay illustre ce qui est au cœur de l'hésitation du gouvernement Harper. «Nous reconnaissons l'importance de notre coopération militaire profonde avec les États-Unis [...]. Nous ne souhaitons pas mettre cette relation en péril [...].», peut-on lire dans cette note.

La Presse canadienne



TODD KOROL REUTERS

Stephen Harper a été élu à la tête d'un gouvernement conservateur majoritaire le 2 mai dernier. Il dirigeait depuis janvier 2006 un gouvernement minoritaire.

Bilan 2011

La majorité des conservateurs est élue «nouvelle de l'année»

STEPHANIE LEVITZ

Ottawa — Les responsables des salles de rédaction au pays ont choisi la majorité du gouvernement conservateur comme la nouvelle de l'année 2011.

Cette majorité tant souhaitée, le premier ministre du Canada Stephen Harper l'avait demandée aux électeurs maintes fois durant la campagne électorale. Son slogan de campagne le clamaient: il lui fallait «un gouvernement conservateur fort, stable et majoritaire».

Le fait qu'il ait finalement obtenu cette majorité a été désigné la nouvelle de l'année par les responsables des salles de rédaction du pays, qui se sont exprimés lors du sondage annuel réalisé à cet effet par La Presse canadienne.

La majorité conservatrice a reçu 25 % des votes exprimés, devançant à peine l'arrivée du Nouveau Parti démocratique comme opposition officielle à la Chambre des communes, avec 24 % des votes. «J'ai choisi la majorité conservatrice parce que cela modifie en profondeur la joute politique au pays. En obtenant la majorité tant souhaitée, les conservateurs ont désormais les coudées franches pour mettre en œuvre leur programme politique. Et ils n'ont pas perdu de temps à faire tanguer le pays vers la droite», a commenté Gaétan Chiasson, directeur de l'information du quotidien L'Acadie Nouvelle.

«C'était prévisible: les sondages indiquaient la tendance du vote. Mais je crois que les conservateurs ont supplanté les libéraux pour plusieurs années. Et à moins de revirements dans

les autres volets de la politique canadienne, Stephen Harper demeurera premier ministre aussi longtemps qu'il le voudra», a commenté Dan Leger, du Halifax Chronicle-Herald.

Depuis leur retour à la Chambre des communes, les conservateurs se sont attardés à remplir leurs engagements électoraux. Plusieurs de ceux-ci, toutefois, dépendent de l'équilibre budgétaire. Ce retour à l'équilibre doit finalement survenir en 2015, soit un an plus tard que prévu durant la campagne électorale.

Les conservateurs se sont ainsi attaqués à la Commission canadienne du blé, au registre des armes d'épaule et à la loi sur le financement des partis politiques. Du même souffle, ils ont resserré les règles en matière de justice criminelle, notamment face aux jeunes contrevenants, soulevant ainsi l'ire de plusieurs groupes au Québec. «M. Harper n'a pas perdu de temps. Sitôt arrivé, il a commencé à faire les changements importants qu'il rêvait de faire et qui vont façonner autrement le pays», a commenté Murray Wood, de CJME 980 à Régina.

Coupe Stanley
Les autres nouvelles de l'année, selon les dirigeants des salles de rédaction du pays, sont les émeutes de la coupe Stanley à Vancouver, avec 12 %, les incendies de Slave Lake, en Alberta, en mai dernier, avec 11 % et le mouvement des indignés avec 8 %.

La fin de la mission canadienne en Afghanistan et les histoires de corruption au Québec ont chacun recueilli 3 % des suffrages exprimés.

Les autres sujets qui ont recueilli 2 % sont la controverse concernant les commotions cérébrales et les coups à la tête au hockey, la visite de Kate Middleton et du prince William au Canada, le déclin du mouvement souverainiste au Québec et le pipeline Keystone XL.

En queue de peloton, on retrouve avec 1 % des votes: les mésaventures de Research In

Motion avec son Blackberry, le retour des Jets de Winnipeg et les femmes devenues premières ministres dans leur province respective.

La Presse canadienne a également mené une consultation auprès de la population par le biais de Yahoo! Canada et, cette fois, c'est la nouvelle de la montée du NPD de Jack Layton qui a été désignée comme nouvelle de l'année au pays, ayant recueilli 18 % des suffrages exprimés.

«Je crois que beaucoup de Canadiens s'identifiaient à Jack Layton. On ne peut pas en dire autant de Stephen Harper ou de Michael Ignatieff», a commenté Andrew MacDonald, de Yahoo! Canada.

La visite du prince William a reçu 11 % d'adhésion, le mouvement des indignés 10,6 %, les émeutes de Vancouver 10 %, la majorité conservatrice 9 % et les Jets de Winnipeg 9 %.

La Presse canadienne

Une bordée de neige et de la pluie pour le Québec

La tempête hivernale annoncée pour hier soir pourrait surtout se répandre en pluie sur la plupart des régions situées au sud du fleuve Saint-Laurent, selon le météorologue René Héroux, d'Environnement Canada.

On prévoit jusqu'à 10 centimètres de neige et près de 20 millimètres de pluie sur les secteurs de Montréal, de l'Estrie et de la Beauce. Les régions au nord du fleuve, telles Québec, les Laurentides, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Haute-Mauricie, devraient recevoir de 15 à 40 centimètres de neige.

Environnement Canada prévoit un total de 15 centimètres de neige pour les secteurs de Rivière-du-Loup et Rimouski.

Seules les régions de l'ouest de la province, dont l'Abitibi-Témiscamingue, éviteront le système dépressionnaire en provenance des États-Unis.

Graduellement, le système se déplacera vers les provinces maritimes. Au Nouveau-Brunswick, les précipitations devraient tomber essentiellement en pluie, à la faveur d'un mercure à la hausse.

En Ontario, ce sont toutes les régions au sud des Grands Lacs, à partir de Windsor, en allant vers Toronto, Kingston et Cornwall qui seront touchées par un mélange de pluie et de neige.

La Presse canadienne

EN BREF

Un Canadien porté disparu est retrouvé sans vie en Chine

Toronto — Les autorités policières de Hong Kong enquêtent sur la découverte d'un corps qui pourrait être celui d'un Canadien qui manque à l'appel depuis près d'une semaine. Joseph Basha, âgé de 25 ans et originaire de Terre-Neuve-et-Labrador, a été vu pour la dernière fois le 21 décembre. Un porte-parole de la police locale a indiqué à La Presse canadienne que le corps inanimé d'un ressortissant étranger âgé entre 25 et 30 ans avait été découvert dans une toilette publique au cours de cette journée. Il a ajouté que ce décès n'est pas considéré comme suspect. La page Facebook de l'étudiant de 25 ans affichait plusieurs messages de condoléances de proches et d'amis. Joseph Basha vivait en Chine depuis 2008, où il étudiait à l'Université de Hong Kong.

— La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

Contactez
LE MÉMORIEL
pour publier
un ou des :

AVIS DE DÉCÈS
FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

Pour soutenir l'effort quotidien
des personnes atteintes de
dystrophie musculaire, il faut
beaucoup plus que des mots...
IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

1.800.567.2236
www.muscle.ca
Dystrophie musculaire Canada

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322
Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS
Master Card
VISA

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

NOUVEAU PRIX

VILLE-MARIE
Au cœur de la ville avec superbe jardin aménagé, terrasse
avec jardin d'eau et possibilité de faire un stationnement,
accès facile par la rue. Complètement rénové entre 2007 et
2011 style contemporain, qualité et goût sont au rdv, belle aire
ouverte au rdc et 3 cdc à l'étage. A voir!!! 439 000 \$ MLS
8607914

DANIELLE LANDRY 514 898-8131
RE/MAX du Centre Inc.

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

4031 Lacombe - Près U de M
Grand 6 1/2 s. de b. rénovées
Électroménagers inclus.
Haut de duplex. 514 343-4679
http://photobucket.com/lacombe

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2
7955- 9508 Chaudié, électros. pl.
bois, vue parc, ensoleillé, poss.
garage, balcon. 514-486-4875

**Un don d'espoir
pour la vie**
1-877-488-4222
www.ArmeduSoleil.ca

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Semi/mois 1 272-1803

176
CHALET À LOUER

BORD DU FLEUVE :
L'ISLET-sur-MER
Condos de villégiature.
Location à la semaine.
1 888 845-8586 514 522-6229
oieblanchesurmer.com

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

**DISCRIMINATION
INTERDITE**
La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en
location (ou sous-location), toute
personne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la grosse-
sese, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convic-
tions politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

167
MEUBLES

SUD-OUEST près canal Lachine
5 1/2 rénové. 1 250\$ tt inclus
Tel/stat/internet etc... 514 934-0004

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

À PARIS - Montmartre
Près des vignes, charmant apt.
3 pièces, tout équipé. 1 à 4 pers.
Sem/mois. 450 677-3727

301
CEUVRES D'ART

CEUVRES D'ART
à vendre
www.oeuvresdart.ca

**Tableau du peintre canadien
Philip Henry Howard Surrey
(1910-1990)**
Dimension 18" X 24", intitulé
"Le St-Laurent à Verdun", 1978.
Faites une offre! 514-501-2084

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4467 de la Roche/MT-Royal

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?**
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

**Besoin d'information ?
Besoin de support ?**

**Allergique ?
Pas de panique !**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES ALLERGIES ALIMENTAIRES**

Tél./Télé. : (514) 990-2575
www.aqaa.qc.ca

porter

raffinée sur toute la ligne

Porter met les prix au tapis.

Économisez 50 % sur les tarifs de base. Dites OK au KO.
Réservez avant minuit le 6 janvier 2012 avec le code BOXE50



Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code BOXE50

Voyagez d'ici le 30 avril 2012. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 50 %.

Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 18 par jour 88 \$*	HALIFAX 2 par jour 118 \$*	ST. JOHN'S 148 \$*	SAULT STE. MARIE 137 \$*	SUDBURY 132 \$*	THUNDER BAY 137 \$*	WINDSOR 127 \$*	TIMMINS À partir du 16 janvier 137 \$*
CHICAGO 147 \$*	MYRTLE BEACH 260 \$*	NEW YORK 132 \$*	VERMONT À partir du 15 décembre 184 \$*	BOSTON 147 \$*	Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.		

*Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

**Ces tarifs ci-dessus aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

ÉDITORIAL

Réforme du système bancaire

Rien, toujours rien

Plus de trois ans après avoir évité une catastrophe économique grâce à l'injection massive de capitaux publics, les gouvernements d'Amérique du Nord et d'Europe n'ont pratiquement rien fait. À l'exception du Royaume-Uni, qui vient d'ordonner le re-cloisonnement entre la banque de dépôt et la banque d'investissement, les autres pays se contentent de cautériser les conséquences inhérentes à une multitude de vices financiers en concoctant des politiques logeant à l'enseigne de l'homéopathie. Rageant!

Ily a une quinzaine de jours, lors de son témoignage devant les membres de la Commission des finances du Congrès, Simon Johnson, du Peterson Institute for International Economics et professeur au MIT, a communiqué une batterie de chiffres propres à aiguïser un lot d'inquiétudes. Parmi eux, on a retenu celui-ci: l'actif combiné des six plus importants établissements financiers des États-Unis, soit Bank of America, Citigroup et consorts, équivaut, tenez-vous bien, à 62,5 % du PIB des États-Unis! Avant la crise de 2008, leur part était de 55 %. En 1995, c'est à méditer deux fois plutôt qu'une, elle était de 17 %. Entre ces deux dernières dates, on se souviendra qu'en 1999 le gouvernement Clinton avait aboli ce qui restait de la loi Glass-Steagall votée sous le gouvernement Roosevelt, en 1933, afin d'ériger des barrières entre les quatre piliers de la finance pour ne plus revivre les dérives bancaires des années 1920.

Pendant 65 ans, la réforme orchestrée par Roosevelt nous a assuré une relative stabilité financière. Dans la foulée du décloisonnement amorcé par Reagan et conclu par Clinton ainsi que de l'autorisation accordée aux banques par la Securities and Exchange Commission, le gendarme boursier, de multiplier par trois leur endettement, les gouvernants soi-disant concernés par le bien public ont accouché d'un monstre baptisé «Too big to fail» (TBTF), ou trop gros pour tomber.

Selon le Bureau de la stabilité financière, 29 banques, dont 8 aux États-Unis et 17 en Europe, sont jugées TBTF parce que présentant un risque systémique évident. Depuis que cette liste a été dressée, ces mammouths financiers ont tellement grossi que certains économistes, dont Johnson, estiment qu'ils sont en réalité trop gros pour être sauvés. Admettons un instant qu'une crise surgisse à l'horizon proche, qui ébranle sérieusement les TBTF, et qu'une fois encore elles soient secourues avec les deniers publics. Qu'advient-il après coup? Les coûts fiscaux afférents au sauvetage vont submerger les gouvernements à un point tel que ceux-ci seront confrontés à une catastrophe monétaire.

Dans un récent article, Robert Sidesky, professeur émérite d'économie politique de l'Université de Warwick au Royaume-Uni, soulignait que «la nouvelle orthodoxie place sa foi en la capacité des autorités de réglementation d'améliorer l'évaluation du risque des banques, tout en ne changeant rien à la structure actuelle du système bancaire. Mais dès lors qu'il s'agit de relever les exigences des fonds propres face aux actifs pondérés en fonction des risques, qui sera chargé de pondérer les risques et selon quelle méthodologie? [...] En bref, la nouvelle philosophie de réglementation remplace l'illusion selon laquelle les banques peuvent sans problème gérer leurs risques par l'illusion qui voudrait que les autorités de réglementation le fassent à leur place».

Faute d'avoir réformé «la structure actuelle du système bancaire», faute d'avoir réformé un système de primes qui favorise une gestion «agressive» du risque, faute d'avoir écouté Paul Volcker qui a proposé d'interdire aux banques de dépôt de poursuivre des activités de spéculation pour compte propre, faute d'entendre les avis de Paul Krugman, de Joseph Stiglitz, de Kenneth Rogoff ou de Nouriel Roubini, les élus, et en particulier les républicains qui ont bloqué le projet de loi Dodd-Frank, ont assis le monde sur un baril de poudre.

Après la débâcle de 2008, les chefs d'État des deux côtés de l'Atlantique avaient l'occasion, une occasion en or, de discipliner un univers financier en proie à la folie, ainsi que l'atteste l'aveu de bien des dirigeants qu'ils ne comprennent rien aux véhicules financiers avec lesquels leurs courtiers jonglent. Dit autrement, ces politiciens, dont certains avaient promis une moralisation du capitalisme, ont construit, par défaut, un Munich social et économique.

devenus souverains à des niveaux de richesse beaucoup plus faibles que le nôtre aujourd'hui. L'exigence caquiste d'une richesse encore plus élevée est donc sans fondement.

De la même manière, l'idée caquiste qu'il faille régler nos problèmes avant de devenir souverain ne tient pas la route. Un grand nombre de pays, devant et derrière nous au classement, ont des problèmes à régler. Dans de nombreux cas, ces problèmes sont au moins aussi graves que les nôtres, et dans certains cas, ils sont bien plus graves. Ces pays devraient-ils renoncer à leur souveraineté, le temps de régler leurs problèmes? Les nations qui ont accédé à la souveraineté à travers l'histoire l'ont-elles fait dans un moment de grâce, pendant une période où elles n'avaient aucun problème? La réponse à ces questions est évidente et on doit conclure que cette autre idée caquiste n'est pas plus convaincante.

Je crois, quant à moi, que la question de notre souveraineté est plus actuelle et pertinente que jamais. Elle nous permettrait de mettre la main sur les moyens qui nous manquent cruellement pour nous enrichir encore plus et pour régler nos problèmes.

Avec la souveraineté, les Québécois obtiendraient des pouvoirs fondamentaux en matière de culture et de télécommunication, de justice criminelle, de propriété intellectuelle, de lutte contre les monopoles, ou encore d'assurance-

emploi, tous actuellement entre les mains du Parlement fédéral dans lequel nous sommes une minorité.

Avec la souveraineté, nous cesserons de partager avec ce même Parlement fédéral nos pouvoirs en agriculture, en environnement et en immigration. Avec la souveraineté, ce sera la fin des intrusions du Parlement fédéral dans les secteurs de la santé ou de l'éducation. Avec la souveraineté, le Québec négociera lui-même ses traités avec ses partenaires internationaux alors qu'aujourd'hui, le gouvernement Harper parle en notre nom et défend le plus souvent les intérêts du Canada, à notre détriment.

Avec les moyens et les pouvoirs qu'elle implique, la souveraineté permettra, entre autres, d'atteindre notre indépendance énergétique, de maintenir le registre des armes à feu, de traiter les jeunes contrevenants selon nos valeurs, de mieux protéger notre langue, de ne remplir qu'une seule déclaration de revenus, de donner des dents à la loi contre les monopoles, d'accroître la concurrence dans le secteur des télécommunications, de signer des traités à notre avantage, de faire entendre notre voix et nos valeurs dans les forums internationaux, ou encore de corriger les lacunes du programme d'assurance-emploi et d'y intégrer de véritables parcours de formation pour nos travailleurs.

La souveraineté permettra au Québec de se

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Le relativisme moral de l'abbé Gravel

L'intervention de l'abbé Gravel que nous a rapportée *Le Devoir* le 22 décembre nuit gravement aux efforts entrepris par l'Église catholique pour lutter contre la pédophilie. Tout d'abord, ses propos révèlent la face sombre d'un certain relativisme moral. Selon le raisonnement de Raymond Gravel, le mal de l'acte pédophile n'existerait pas «en soi», mais serait relié à ses conséquences sur la vie de la victime. Il affirme: «La majorité de ceux qui réclament de l'argent ont fait leur chemin pareil, donc, ils ne sont pas victimes.» En refusant de reconnaître une victime sous prétexte que celle-ci a réussi à se faire un chemin dans la vie, Raymond Gravel relativise la gravité de l'acte traumatisant qu'elle a subi.

Outre la dureté des propos de l'abbé Gravel, son raisonnement est en contradiction totale avec l'attitude du pape Benoît XVI devant les victimes d'actes de pédophilie. Pour le pape, il n'y a pas d'ambiguïté: la pédophilie, surtout commise par un prêtre, est un péché d'une «gravité particulière». Tous ceux qui connaissent ses positions et ses actions savent qu'il n'a jamais tenté de minimiser le problème, même avant de devenir pape. D'ailleurs, la politique adoptée et exigée par le Vatican aujourd'hui — tant dans les diocèses que dans les séminaires — est celle de la tolérance zéro.

De plus, lorsque l'abbé Gravel refuse de reconnaître les victimes au nom de la survie de l'Église catholique, il effectue une dérive qui s'apparente à du sabotage. Certes, il est possible de discuter des montants exigés et de l'instrumentalisation (bien réelle) qui est faite de ces crimes pour laisser libre cours à une certaine «cathophobie» ambiante. Néan-

moins, cela ne doit jamais primer la reconnaissance de la gravité extrême du mal qui se produit lorsqu'un prêtre agresse sexuellement un enfant. Le Saint-Père rappelle lui-même que «la plus grande persécution de l'Église ne vient pas d'ennemis extérieurs mais naît du péché de l'Église».

Le relativisme moral de l'abbé Gravel est peut-être compatible avec l'esprit du temps lorsqu'il s'écarte des positions traditionnelles de l'Église sur l'avortement et le mariage homosexuel. Mais avec ses déclarations, je doute qu'il puisse encore revendiquer l'étiquette de «progressiste»...

Stéphane Bürgi
Chargé de cours et docteur en études du religieux contemporain à l'Université de Sherbrooke
Le 22 décembre 2011

Quand les Québécois parlent d'une seule voix

Dans son texte publié dans *Le Devoir* du jeudi 22 décembre intitulé «Le nouveau combat pour la citoyenneté», le professeur Denis Saint-Martin nous fait l'honneur de faire parler «les Québécois» d'une seule voix.

N'ayant pas fait comme lui un doctorat en science politique, je ne peux donc me prévaloir de cette omniscience qui doit vraisemblablement descendre sur tout nouveau détenteur d'un doctorat tel l'Esprit saint sur Jésus dans le Jourdain. C'est en tant que simple étudiant à la maîtrise que j'ose m'interroger: peut-on faire parler ainsi une population aussi large et aussi différenciée, dont les raisons sont aussi multiples pour sélectionner dans l'isoloir un «candidat-parti» plutôt qu'un autre?

Une autre question surgit après cette première: n'est-ce pas de la récupération

politique à mettre en lien avec l'option politique (fédérale) privilégiée par ledit professeur? Enfin, je me demande aussi si le professeur Denis Saint-Martin ne devrait pas éviter les eaux sur lesquelles il ne sait visiblement pas naviguer, soit l'analyse des comportements politiques et de l'opinion publique, pour s'en tenir à son champ de spécialité qui est l'administration et les politiques publiques.

David Sanschagrin
Le 22 décembre 2011

Hidjab et cruauté

Il est surprenant que, parmi les diverses réactions à l'acceptation du port du hidjab par une gardienne de prison, en dépit de la recommandation de la commission Bouchard-Taylor, personne n'ait relevé la prochaine descente aux enfers de celle-ci dans un milieu particulièrement cruel qu'est une prison. Cette femme sera à peu près certainement l'objet de sarcasmes et de harcèlements systématiques de la part des prisonnières.

Tout cela parce que le gouvernement Charest refuse, comme d'habitude, de se tenir debout en respectant aussi les valeurs de la collectivité, comme le rappelait si bien Marie-Andrée Chouinard dans ces pages. Surtout, ce gouvernement ne voit pas que derrière tout cela il y a des fanatiques qui se servent de ce nouveau cas pour mieux imposer leur pouvoir. Alors que le Coran n'a jamais exigé ce voile, pas plus que la burqa et le niqab. Et quand cette gardienne n'en pourra plus, ces manipulateurs crieront à la discrimination venant d'une nation pourtant particulièrement accueillante, forçant encore plus ce gouvernement de pleutres à plier, ce qui est finalement leur objectif.

Suzanne et Pierre-André Julien
Bécancour, le 22 décembre 2011

LIBRE OPINION

Gare au cul-de-sac caquiste!

NICOLAS MARCEAU

Député de Rousseau à l'Assemblée nationale du Québec et porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances et de développement économique

La Coalition avenir Québec (CAQ) refuse de se positionner sur la question nationale, prétextant qu'elle divise et nous empêche de nous attaquer aux vrais problèmes du Québec. Selon son chef François Legault, il faudrait d'abord régler nos problèmes et nous enrichir, ces dix prochaines années, avant de penser repenser la question de notre souveraineté.

C'est absurde. Tout d'abord, une évidence: un Québec souverain serait très riche. Ainsi, selon un classement établi par l'Institut de la statistique du Québec à l'aide du PIB par habitant, le Québec se situe au 28^e rang sur 235 pays dans le monde en 2009, donc parmi les 12 % les plus riches. Les voisins du Québec dans ce classement sont des pays tels que le Japon (27), la France (26), le Royaume-Uni (24) ou encore la Nouvelle-Zélande (32); rien de génant.

L'idée de la CAQ de s'enrichir encore plus avant de pouvoir devenir souverain apparaît alors absurde. Car si on accepte cette logique, les 207 pays qui nous suivent au classement seraient des imposteurs, qui devraient renoncer à leur souveraineté, le temps de s'enrichir. Ajoutons que les pays nous devançant au classement sont

devenus souverains à des niveaux de richesse beaucoup plus faibles que le nôtre aujourd'hui. L'exigence caquiste d'une richesse encore plus élevée est donc sans fondement.

De la même manière, l'idée caquiste qu'il faille régler nos problèmes avant de devenir souverain ne tient pas la route. Un grand nombre de pays, devant et derrière nous au classement, ont des problèmes à régler. Dans de nombreux cas, ces problèmes sont au moins aussi graves que les nôtres, et dans certains cas, ils sont bien plus graves. Ces pays devraient-ils renoncer à leur souveraineté, le temps de régler leurs problèmes? Les nations qui ont accédé à la souveraineté à travers l'histoire l'ont-elles fait dans un moment de grâce, pendant une période où elles n'avaient aucun problème? La réponse à ces questions est évidente et on doit conclure que cette autre idée caquiste n'est pas plus convaincante.

Je crois, quant à moi, que la question de notre souveraineté est plus actuelle et pertinente que jamais. Elle nous permettrait de mettre la main sur les moyens qui nous manquent cruellement pour nous enrichir encore plus et pour régler nos problèmes.

Avec la souveraineté, les Québécois obtiendraient des pouvoirs fondamentaux en matière de culture et de télécommunication, de justice criminelle, de propriété intellectuelle, de lutte contre les monopoles, ou encore d'assurance-

emploi, tous actuellement entre les mains du Parlement fédéral dans lequel nous sommes une minorité.

Avec la souveraineté, nous cesserons de partager avec ce même Parlement fédéral nos pouvoirs en agriculture, en environnement et en immigration. Avec la souveraineté, ce sera la fin des intrusions du Parlement fédéral dans les secteurs de la santé ou de l'éducation. Avec la souveraineté, le Québec négociera lui-même ses traités avec ses partenaires internationaux alors qu'aujourd'hui, le gouvernement Harper parle en notre nom et défend le plus souvent les intérêts du Canada, à notre détriment.

Avec les moyens et les pouvoirs qu'elle implique, la souveraineté permettra, entre autres, d'atteindre notre indépendance énergétique, de maintenir le registre des armes à feu, de traiter les jeunes contrevenants selon nos valeurs, de mieux protéger notre langue, de ne remplir qu'une seule déclaration de revenus, de donner des dents à la loi contre les monopoles, d'accroître la concurrence dans le secteur des télécommunications, de signer des traités à notre avantage, de faire entendre notre voix et nos valeurs dans les forums internationaux, ou encore de corriger les lacunes du programme d'assurance-emploi et d'y intégrer de véritables parcours de formation pour nos travailleurs.

La souveraineté permettra au Québec de se

doter d'une politique industrielle axée sur ses priorités plutôt que de subir la politique canadienne avantageant largement le secteur de l'automobile ontarien et celui des hydrocarbures de l'Ouest. Enfin, la souveraineté permettra au Québec de se porter à la défense de ses secteurs économiques stratégiques. On a vu ce que peut faire un pays lorsqu'Ottawa a bloqué l'achat par des intérêts étrangers de Potash Corp. de la Saskatchewan en 2010. François Legault affirme que le Québec aurait dû faire de même pour bloquer l'achat d'Alcan par des intérêts étrangers. Il s'illustre, car pour le faire, il faut être un pays. Le Québec ne peut rien faire de tel en tant que province.

Prétendre, comme les caquistes le font, que le statut du Québec n'a pas d'impact sur notre capacité à intervenir dans notre économie, cela n'est tout simplement pas sérieux.

En définitive, je suis convaincu qu'une nation est plus à même de s'enrichir et de surmonter ses difficultés lorsqu'elle dispose de tous les leviers décisionnels. La CAQ offre aux Québécois un cul-de-sac de dix ans alors que le Parti libéral du Québec voudrait que l'impasse dure des siècles. À l'inverse, le Parti québécois propose la souveraineté, laquelle permettra aux Québécois de prendre le véritable contrôle de leur destin, de régler leurs problèmes à leur manière, avec tous les moyens d'une nation normale et libre.

IDÉES

Périmètre de sécurité

Une option ou un impératif?

GINETTE CHENARD

Ex-déléguée du Québec à Atlanta et chercheuse senior en résidence à la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM.

La déclaration «Par-delà la frontière: une vision commune de la sécurité du périmètre et de la compétitivité économique», rendue publique le 7 décembre dernier par le président Barack Obama et le premier ministre Stephen Harper, vise à faciliter la circulation des biens et personnes à la frontière canado-américaine en réaffirmant que les enjeux de sécurité demeurent le préalable au commerce, une règle immuable prescrite par les États-Unis depuis le 11 septembre 2001.

Tant pour Ottawa que pour les provinces, cet ordre des choses qui subordonne le commerce à la sécurité n'est pas nouveau ni irrégulier, même si d'aucuns estiment qu'il dépasse parfois la mesure quand il est utilisé comme subterfuge à d'autres fins. Pour le Canada, sécurité oblige doublement en raison du contexte international et de la prépondérance des multiples facettes de son voisinage, surtout le commerce. L'énoncé textuel des quatre axes de coopération ayant fait l'objet d'un accord entre les chefs de gouvernement témoigne justement de l'interdépendance des objectifs poursuivis par cette initiative, à savoir: 1. agir tôt pour éliminer les menaces; 2. facilitation du commerce, croissance économique et emplois; 3. application transfrontalière de la loi; et 4. infrastructures essentielles et cybersécurité.

Négociations bilatérales

Cet accord dont le Canada s'est fait le principal promoteur propose en quelque sorte d'établir de nouvelles bases au partenariat canado-américain déjà existant. Il s'agirait notamment «d'ouvrir» davantage la frontière



TODD KOROL REUTERS

Pour le Canada, la question de la sécurité est primordiale en raison du contexte international et de la prépondérance des multiples facettes de son voisinage avec les États-Unis.

et de la redéfinir, au moins pour éliminer la duplication des étapes d'inspection, harmoniser les critères de certification à l'égard de certains produits et simplifier les formalités administratives, autant d'entraves à la fluidité qui se traduisent en coûts considérables estimés annuellement à 16 milliards de dollars au Canada seulement, surtout pour les entreprises de petite et moyenne taille, depuis la mise en œuvre du «Plan d'action sur la frontière intelligente» et ses mesures.

L'issue des négociations bilatérales demeure toutefois incertaine. D'emblée, on compte parmi les embûches: les coûts élevés de la mise en œuvre; des soulèvements probables s'il y a une remise en question de pratiques ou valeurs identitaires considérées comme axes de souveraineté; le durcissement

des tendances protectionnistes, en particulier au Congrès, dans un contexte budgétaire et économique précaire; l'inertie partisane qu'engendre la tenue des élections présidentielles à l'égard d'un dossier de ce type; l'intérêt limité ou l'indifférence générale de l'opinion publique, de groupes d'influence, voire d'un bon nombre de leaders aux États-Unis, quant aux enjeux commerciaux par rapport à l'incontestable primauté de ceux associés à la sécurité à la frontière.

Rapports commerciaux diversifiés

En dépit de ces obstacles, faut-il souligner que les options ne sont pas légion, surtout pour le Canada? A priori, le fait que chaque pays constitue pour l'autre le principal partenaire commercial et que les États-

Unis forment l'économie la plus grande et la plus diversifiée du monde suffit à mettre en relief le bien-fondé d'une telle initiative. Certes, il est laborieux de faire valoir aux États-Unis la portée et les avantages résultant de ses échanges et ceux de 35 États qui ont le Canada comme principal partenaire commercial. Toutefois, le Canada et les provinces reconnaissent sans équivoque que leur commerce est très largement concentré aux États-Unis et que pas moins de 30,9 % du PIB canadien, 29 % de celui du Québec, 75 % des exportations canadiennes et 67,9 % de celles du Québec sont tributaires du marché américain.

Sans négliger pour autant l'objectif de diversification des rapports commerciaux, le gouvernement fédéral et les provinces devraient plutôt considé-

rer cette initiative comme un impératif. Si la promotion des liens commerciaux avec les États-Unis va de soi à cause de leur ampleur stratégique, s'ils sont sources de prospérité et créateurs d'emplois (un sur sept au Canada), la mise en œuvre du plan d'action serait susceptible de leur insuffler une nouvelle dynamique et de freiner le déclin presque constant des exportations, surtout depuis 2008.

L'occasion se prêterait bien pour fouiller plus à fond les motifs favorables à l'appartenance à cette région économique. Le discours politique canadien fait souvent référence à son existence en relevant l'interconnexion poussée de la chaîne d'approvisionnement et des cycles de production entre les deux pays, mais force est d'admettre qu'il ne résonne pas fort au sud de la frontière. Voilà

pourquoi les interventions suivies, tant de la part du gouvernement fédéral que des provinces, nommément le Québec par l'entremise de ses partenariats et son accès auprès de gouverneurs et de gens d'affaires au sein de forums d'États fédérés, demeurent décisives.

Le mérite d'une stratégie

Enfin, il conviendrait également d'envisager la mise en œuvre de cette déclaration comme un processus susceptible de mettre à l'épreuve certaines tendances, de ce côté-ci de la frontière, à se conforter quant aux performances en matière de productivité, d'innovation et de compétitivité, alors que les États-Unis figurent, à plusieurs chapitres, en haut de la liste des pays de l'OCDE. Plusieurs experts, dont le gouverneur de la Banque du Canada et des analystes du Conference Board, multiplient les mises en garde, car la croissance économique, ici mieux soutenue pendant la présente crise économique, serait en péril à cause de faibles gains en matière de productivité et de résultats insuffisants sur le plan des facteurs qui conditionnent la compétitivité.

Quand on sait que ces facteurs — résultats de dépenses en recherche et développement (R&D) dans les secteurs de pointe et d'innovation, du nombre de doctorats dans des domaines-clés comme le génie et les sciences, etc. — comptent parmi ceux qui déterminent le positionnement d'un pays dans l'économie mondiale, on doit reconnaître que le processus de mise en œuvre de la déclaration pourrait s'avérer, à cet égard, un catalyseur de la compétitivité du Canada en la frottant de plus près à celle, redoutable, des États-Unis.

En somme, toute stratégie propice à faciliter la circulation des biens et des personnes, à créer des emplois, à accroître la richesse collective et à fouetter la compétitivité mérite considération pour autant que le Canada et les provinces entreprennent les négociations, et ce, sans compromettre, à l'instar des États-Unis, l'intérêt national et les valeurs fondamentales.

Bourse de Toronto aux Bermudes

Les liaisons dangereuses

ALAIN DENEAULT

Auteur d'*Offshore et de Faire l'économie de la haine* (*Écosociété*, 2010 et 2011) et membre au Québec d'*Attac* et du Réseau international pour la justice fiscale

On en a fait tout au plus un entrefilet dans les pages égarées de quelques journaux. L'information révèle pourtant la tendance contemporaine à une intégration des régimes politiques dits démocratiques et ceux d'États de complaisance de type *offshore*. Ainsi, la Bourse de Toronto (TMX), qui est au cœur d'un processus faisant de la législation canadienne un havre réglementaire et financier pour l'industrie extractive mondiale, devient l'actionnaire principal de la Bourse des Bermudes (BSX), un paradis fiscal notoire et hautement controversé.

En acquérant 16 % des parts de la Bourse bermudienne le 21 décembre dernier, «*la TMX devient un des principaux actionnaires de la BSX et son chef de la direction, Tom Kloet, se joindra au conseil d'administration de la BSX*», nous apprenait une dépêche de La Presse canadienne reprise par *Le Devoir* jeudi. Cette alliance hautement problématique entre un Canada qui se targue encore d'être un État de droit et un des paradis fiscaux les plus criminogènes de la planète, découle, à en croire le communiqué du TMX lui-même, d'une entente entre les deux États en matière d'échange de renseignements sur des questions fiscales. Le communiqué du TMX ajoute que, «*depuis le 31 octobre 2011, la BSX est reconnue comme une Bourse de valeurs désignée aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*».

Des ententes à double tranchant

Plusieurs éléments méritent ici d'être débrouillés. Certes, le gouvernement Harper a annoncé en 2011

la signature de plusieurs accords d'échange de renseignements en matière fiscale (AERF) avec des paradis fiscaux. Ces ententes, signées dans la foulée de démarches internationales de coopération soutenues par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), prétendent entamer le secret bancaire des États de complaisance qui accueillent chez eux des fraudeurs de tout acabit.

Mais, nonobstant ces prétentions, ces ententes favorisent sourdement le fonctionnement et le développement mêmes des paradis fiscaux, car elles prévoient en outre que tout acteur canadien qui place ses actifs dans un pays *offshore* signataire d'un tel traité puisse le rapatrier au Canada sans payer d'impôt. Or ces fonds issus de l'activité canadienne n'ont de raison de séjourner par voie de grands détours aux Bermudes qu'en lien avec des stratagèmes d'évasion ou d'évitement fiscaux, comme le prix de transfert ou les facturations aberrantes (*mispricing*).

C'est donc encore plus facilement et «légalement» que des milliards de dollars générés par l'économie canadienne se trouveront inscrits dans de telles législations à fiscalité nulle ou quasi nulle, en raison de stricts jeux d'écritures comptables, afin d'épargner à la classe financière des impôts pourtant voués à financer des institutions publiques dont elle profite à maints égards.

Contournement des règles publiques

Ensuite, il est dit de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada qu'elle reconnaît la Bourse des Bermudes. Or «*la fiscalité très avantageuse des Bermudes permet aux investisseurs non-résidents d'échanger des actions et de former des fonds d'investissement sans être soumis à aucun impôt*», comme l'indique à sa clientèle le fiscaliste «*offsholâtre*»

Grégoire Duhamel dans son guide intitulé *Les paradis fiscaux* (Paris, Grancher).

De plus, la Bourse des Bermudes n'est soumise à aucune institution publique, sinon à l'ubuesque Bermuda Monetary Authority (BMA) qui, sur son site Internet, est plus préoccupée à vanter les mérites des différentes entités qu'on peut créer dans ce paradis fiscal qu'à expliquer comment elle prétend en contrôler les dérives potentielles. C'est notamment en lien avec cette Bourse bermudienne qu'on crée librement des fonds d'investissement ou des fonds à risques (*hedge funds*), tels que ceux qui ont contribué à provoquer la crise économique de 2008. Ainsi, le gouvernement canadien se trouve à reconnaître ni plus ni moins qu'une institution vouée au contournement de ses propres règles publiques.

De Halifax aux Bermudes

En interprétant conjointement ce qu'il en est de ces modalités dont se réjouit la Bourse de Toronto, on comprend que les administrateurs du principal centre boursier canadien auront toute latitude pour faciliter l'activité financière canadienne à même un paradis fiscal qui ne prévoit aucun encadrement en matière d'investissement et de spéculation boursière, d'autant plus que les Canadiens qui participeront à tous ces manèges de la haute finance sauront qu'ils peuvent en tout temps depuis les Bermudes rapatrier leurs fonds au pays sans y payer d'impôt.

On peut à plus forte raison être actif au Canada tout en bénéficiant des largesses bermudiennes que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, en confiant la gestion de son agence Nova Scotia Business Inc. exclusivement à des acteurs du secteur privé, a permis la création à Halifax d'un pôle comptable en lien direct avec les Bermudes. Des fonds à risques ou des compagnies d'assurances

sont ainsi gérés à Halifax même, mais créés aux Bermudes pour que soient contournées la loi et les institutions canadiennes.

Blanchiment d'argent

Du reste, les prétendus accords d'échange de renseignements (AERF), signés en principe pour permettre aux autorités politiques canadiennes d'obtenir la levée du secret bancaire aux Bermudes en cas de soupçons quant à tel ou tel fraudeur canadien présumé, ne risquent pas d'empêcher substantiellement les opérations massives de blanchiment d'argent que ce paradis fiscal rend possibles à travers toutes les combinaisons opaques qui s'y forment.

Selon un rapport soumis au ministère néerlandais des Finances par Brigitte Unger de l'Utrecht School of Economics, les Bermudes se révélaient en 2006 la deuxième législation au monde au titre du blanchiment d'argent provenant d'activités illicites ou criminelles. En matière de lutte contre le blanchiment, le gouvernement du Canada nous a de toute façon démontré en 2010 que ses politiques n'étaient elles-mêmes rien d'autre que complaisantes, lorsqu'il a signé en catimini un accord de libre-échange avec le Panama, soit le plus important lieu de blanchiment de fonds issus du narcotrafic au monde.

En intégrant radicalement ses politiques et ses institutions financières à celles des législations de complaisance, le Canada se transforme lui-même sans ambiguïté en un paradis fiscal. En témoigne le site de conseillers financiers spécialisés dans la «*création de sociétés offshore*», France-Offshore.fr. Sa page d'accueil inscrit le Canada parmi «*nos juridictions offshore*», tandis que la fiche de présentation de notre législation laisse tomber un délicieux: «*Le Canada n'est pas un pays offshore mais nous savons rendre une société créée au Canada offshore.*» Voilà comment.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Daoust-Boisvert (santé) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérald Dallaire (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre Internet), Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (commis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; Karl Retino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction) ; DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa), Dave Noël (Québec) ; PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjardins, Amel Elham, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires) ; PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis ; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique) ; PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxime-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion), Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

SYRIE

SUITE DE LA PAGE 1

trousses des observateurs de la Ligue arabe, leur expliquant leur version des faits. «Ceci est le sang de mon fils», affirme un homme en pointant une flaque de sang sur le sol. Les voix se multiplient, s'enterrent. Des manifestants portent le drapeau de l'indépendance, celui d'avant l'arrivée au pouvoir du parti Baas, toujours au pouvoir.

«Ils semblent très désespérés et ils agissent comme si les observateurs de la Ligue arabe étaient vraiment leur dernier espoir, a analysé le journaliste d'Al-Jazira Zeina Khodr, qui se trouve à la frontière de la Turquie et de la Syrie, à Antioche. On peut entendre un homme leur disant: "Venez dans mon quartier, venez dans ma rue, les gens sont en train de mourir, il y a des tireurs sur les toits, nous ne pouvons plus marcher dans les rues."»

Certains opposants au gouvernement en place demandent même une protection internationale, dans les vidéos maison diffusées sur le Web.

Lorsqu'ils ont atteint la place principale de Homs, les dizaines de milliers de manifestants ont été dispersés par les forces de l'ordre avec des gaz lacrymogènes.

Le chef des observateurs de la Ligue arabe, le général soudanais Mohammed Ahmed Moustapha al-Dabi, semble impassible sur les vidéos diffusées, dont les sources ne sont évidemment pas vérifiables. Notons que la nomination du général ne fait pas l'unanimité, puisque le Soudan est



AGENCE FRANCE-PRESSE

Cette image vidéo montre un char syrien manœuvrant dans la ville de Homs, lundi. Des dizaines de civils ont été tués, selon les opposants au régime de Bachar al-Assad. Les chars avaient quitté la ville, hier, à l'arrivée des observateurs de la Ligue arabe.

considéré comme un État proche de la Syrie.

Au terme de la première journée d'évaluation sur le terrain, le général Moustapha al-Dabi a déclaré que «la journée a été très bonne et [que] toutes les parties se sont montrées coopératives». Il est retourné à Damas pour une réunion, mais devrait revenir à Homs aujourd'hui.

Repli stratégique?

Les États-Unis ont pour leur part dénoncé la répression accrue qui a précédé la journée d'hier. «Le régime [syrien] a profité des derniers jours pour multiplier ses attaques contre certains quartiers de Homs et d'autres villes avant l'arrivée des observateurs» de la Ligue arabe, a déclaré un porte-parole du département d'État, Mark Toner. «Bien évidemment, nous condamnons l'escalade de la violence.»

La France craint que la mission de la Ligue arabe ne soit

qu'une pause dans la répression sanglante, qu'elle soit l'occasion d'une manipulation de la part des autorités syriennes. «L'arrivée de ces observateurs n'est naturellement pas une fin en soi: c'est bien l'ensemble du plan de la Ligue arabe qui doit être mis en œuvre», a prévenu le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Bernard Valero.

La communauté internationale sera très vigilante, puisque jusqu'à présent, «le régime de Damas n'a ménagé aucun effort pour traverser la réalité», a-t-il ajouté.

Sur la page Facebook «Syrian Revolution 2011», des opposants syriens jugent que le repli des chars d'assaut à Homs n'est qu'une ruse et assurent que les forces de sécurité sont cachées si près de la ville que les bombardements pourraient reprendre en quelques minutes.

Les opposants regroupés au sein des comités locaux de coordination rapportent 23 morts

encore pour hier, dont six à Homs.

Les autorités syriennes continuent d'affirmer que les violences sont le fait de terroristes. La chaîne de télévision privée Dounia, proche du pouvoir, a d'ailleurs indiqué que les observateurs s'étaient rendus hier dans le quartier de Bab Sebaa, à Homs, où ils ont «évalué les dégâts faits par les groupes terroristes». L'agence officielle Sana a aussi rapporté une attaque terroriste sur un gazoduc près de la ville.

Par ailleurs, deux manifestations pro-Assad ont aussi été rapportées hier.

Les violences entre l'armée et les déserteurs et opposants font craindre une guerre civile en Syrie depuis le début de la révolte contre le régime, en mars. Selon l'Organisation des Nations unies, 5000 personnes ont été tuées au cours des neuf derniers mois.

Le Devoir
Avec Reuters, AFP et AP

INDIGNÉS

SUITE DE LA PAGE 1

à ce que 60 000 personnes envahissent soudainement la grande place centrale de Madrid. Le mouvement des Indignados venait de faire ses premiers pas.

Aucun des étudiants et des jeunes professionnels sans emploi qui campaient sur la Puerta del Sol n'avait alors conscience que ce mouvement allait vite gagner les principales villes d'Espagne. Puis s'étendit aux grandes capitales européennes. Pour finalement traverser l'Atlantique cinq mois plus tard.

La démocratie et après...

On se rappellera que le mouvement de la Puerta del Sol avait été précédé par de vastes mobilisations en Islande et en Irlande immédiatement après la crise de 2008. Le 15 octobre dernier, alors que la grande mobilisation lancée par les manifestants de New York ne rassemblait que 70 000 personnes dans toute l'Amérique du Nord (selon les chiffres de Nate Silver du *New York Times*), plusieurs villes d'Espagne, de Grèce et d'Italie dépassaient à elles seules très largement ce chiffre. Force est donc de reconnaître que le mouvement a surtout pris de l'importance dans les pays les plus durement touchés par la crise.

En Espagne, où le mouvement a dépassé tous les autres, le chômage touche deux Espagnols sur dix et un jeune sur deux. Les manifestations ont d'ailleurs largement mobilisé cette couche de jeunes professionnels souvent très instruits qui ne trouvent pas d'emploi. L'Espagne possède en effet une des jeunes gens les plus instruits d'Europe alors qu'elle bat tous les records de chômage. Même chose en Grèce et en Grande-Bretagne, où la crise frappe plus durement qu'ailleurs. Dans ce dernier pays, les étudiants des universités fortement touchés par la hausse astronomique des droits de scolarité ont été à la pointe de la mobilisation.

C'est néanmoins l'Espagne qui a donné au mouvement son contenu et sa forme essentiels, repris ensuite dans le reste de l'Europe et en Amérique du Nord. Aux propositions concrètes de réforme politique, les Indignados ont préféré les mots d'ordre généraux revendiquant la «démocratie réelle maintenant!» (*Democracia real ya!*) et dénonçant les principaux partis politiques, la corruption, le capital financier et l'establishment en général.

Les rares revendications concrètes exigeaient certaines réformes démocratiques comme l'introduction d'un scrutin plus proportionnel ou la tenue de référendums d'initiative populaire. Comme les mouvements anarchistes d'une autre époque, les manifestants se regroupaient dans des assemblées spontanées fonctionnant par consensus, refusant le vote à majorité et même d'élire des représentants. Selon Eva Botella Ordinas, de l'Université autonome de Madrid, ces assemblées évoquent en Espagne la tradition des *cabildos abiertos* (conseils ouverts) qui datent du XVI^e siècle et perdurent dans certaines petites communes espagnoles.

Le refus de la politique

Lors des élections législatives du 20 novembre dernier en Espagne, les groupes issus du mouvement des Indignados ont largement prôné l'abstention. Ceux qui choisissaient de participer au scrutin ont généralement soutenu de petits partis très marginaux sans influence véritable sur le vote.

Comment alors mesurer l'influence des Indignés? De nombreux analystes ont vu dans ce mouvement un certain renouveau démocratique. Ce mouvement n'est pas une simple réaction à la crise, selon le politologue Bertrand Badie de l'Institut de sciences politiques de Paris. «C'est l'essence même de la politique qui est visée», déclarait-il au quotidien *Le Monde*. En ce sens, on dépasse de beaucoup ce qu'était la contestation par les partis d'opposition ou par les syndicats, voire par les groupes de pression, comme dans les premiers temps de l'alternance.

logue, le mouvement des Indignés traduit «un comportement de sortie du politique, de défiance affichée et d'une forme de sourde rébellion devant l'ampleur de la tâche à accomplir».

Les Indignés ont voulu exprimer leur «peur de l'avenir, devenu totalement opaque», reconnaît aussi Pierre-André Taguieff. Mais, pour le philosophe français, cette contestation est loin de représenter un progrès démocratique. Cela illustrerait même une forme de régression politique. «L'indignation n'est pas une politique», déclarait-il au journal grec *Kathimerini*. Elle illustre la tendance contemporaine à l'impolitique, qui remplace la réflexion par un moralisme sans perspectives ou par des imprécations anticapitalistes relevant du rituel magique.»

Alors qu'une partie de l'extrême gauche a tenté de s'associer de toutes les façons possibles aux Indignés, en Europe, le mouvement a été vivement critiqué à gauche comme à droite. Pour l'italien Ernesto Galli della Loggia, l'indignation est «devenue une mode». Cet historien libéral estime que «l'indignation, si elle est authentique, est une réaction immédiate et élémentaire. Si elle se transforme en état permanent, elle ne témoigne pas seulement d'une idéologie simpliste, elle est aussi primitive.»

L'exception française

C'est peut-être ce côté apolitique, pour ne pas dire antipolitique, qui explique la très faible mobilisation des Indignés en France. L'Hexagone est pourtant le pays par excellence des manifestations monstres et des mouvements contestataires les plus divers. Dans un pays habitué à des cortèges de plusieurs centaines de milliers de personnes, on s'étonne du petit millier d'Indignés qui s'est mobilisé le 15 octobre dernier de Paris à Toulouse.

Certes, la France a jusqu'ici été moins durement frappée par la crise que l'Espagne, la Grèce ou le Royaume uni. Mais, peut-être faut-il en chercher aussi la cause dans le fait que le pays est à l'aube d'une présidentielle où les forces d'opposition sont largement mobilisées dans les partis politiques. Le mouvement des Indignés a atteint son paroxysme en Europe au moment même où la gauche française tenait des élections primaires afin de désigner son candidat à l'élection présidentielle.

Selon David Valence, le discours des Indignés qui renvoie dos à dos la gauche et la droite est traditionnellement associé en France au Front national. C'est ce que déclarait ce professeur agrégé d'histoire à l'Institut de sciences politiques de Paris, sur le site Atlantico.fr. «En clair, les Français désespèrent sans doute moins de la politique que leurs voisins», disait-il. Le rejet global de la gauche et de la droite y est donc moins marqué qu'ailleurs, parce que le désamour pour la politique y est sans doute moins profond, plus superficiel.»

Ajoutons que si la France est à l'origine de ce qui est devenu le manifeste des Indignés, le best-seller de Stéphane Hessel intitulé *Indignez-vous*, c'est aussi dans ce pays qu'il a été le plus critiqué. L'écrivain Pierre Assouline y voyait «un texte dégoulinant de bons sentiments» alors que le neuropsychiatre Boris Cyrulnik rappelait à son auteur que «l'indignation est le premier temps de l'engagement aveugle» et qu'il fallait plutôt «nous demander de raisonner et non de nous indigner».

Sept mois après sa naissance dans les rues de Madrid, nulle part en Europe le mouvement des Indignés ne semble devoir prendre de forme organisée susceptible d'influencer véritablement les partis et les institutions. C'est un peu ce qu'ont montré les élections du 20 novembre en Espagne où la droite a remporté une victoire historique. Les Indignés avaient beau dire «nous sommes les 99%» de la population, ce n'est pas ce qu'a dit le peuple le jour où on lui a demandé son avis.

Correspondant
du Devoir à Paris

« DÉBARQUE »

SUITE DE LA PAGE 1

et qu'on avance». Quelque 50 jours plus tard, cette dernière claquera la porte du caucus péquiste en pestant: «Le Parti québécois qui se quitte, c'est celui de l'autorité outrancière d'une direction obsédée par le pouvoir. L'atmosphère est devenue irrespirable. Depuis un certain temps déjà, en effet, je suis très mal à l'aise avec certaines orientations et positions prises par la direction du parti et avec la façon dont elles nous sont imposées».

«L'unité fait notre force»

Mais revenons au 17 avril. En ce dimanche matin, lendemain du vote de confiance, le chef bloquiste Gilles Duceppe, en pleine campagne électorale, rend visite aux militants péquistes. «Nous savons que c'est l'unité qui fait notre force et vous l'avez drôlement prouvé hier que ça fait notre force!» lança-t-il à la foule en liesse. D'une part, en ce dimanche, les sondages n'avaient pas encore annoncé une hausse radicale de l'appui au NPD. D'autre part, l'unité, Gilles Duceppe connaissait ça lui aussi. Début février 2011, il avait traversé sans problème une épreuve de vote de confiance. Son score? Encore meilleur que celui de Pauline Marois: 95,3. «Un mandat fort, reçu à quelques semaines d'un possible déclenchement d'élections, a confirmé à Gilles Duceppe qu'il était sur la bonne voie», écrit un reporter le 12 février.

Le séisme du 2 mai

La campagne électorale fédérale ne se passera pas comme l'état-major du Bloc l'avait prévu. Ses communications s'avèrent difficiles. Son slogan, «Parlons Qc», déplaît à l'opinion. À l'égard des figures de proue souverainistes — Gerald Larose, Jacques Parizeau, Gilles Duceppe — appelées en renfort, une fatigue semble s'être installée dans une partie de l'opinion québécoise. La popularité du chef du NPD Jack Layton atteint des sommets au Québec. Pour plusieurs Québécois, ce parti d'une gauche modérée, qui n'a jamais eu plus d'un député au Québec à la fois, mérite une chance. Le soir du 2 mai, c'est l'hécatombe: alors qu'il

avait remporté une majorité de sièges au Québec depuis 1993, le Bloc perd 43 députés. Il ne lui en restera plus que quatre. Gilles Duceppe est battu dans sa circonscription et démissionne. Le pourcentage que le Bloc recueille, 23,40 %, est pratiquement similaire au pire obtenu par des souverainistes québécois dans leur histoire: 23,06 % en 1970. Dès le soir du 2 mai, l'onde de choc se transmet partout dans le mouvement souverainiste. L'angoisse s'installe. Pour ne pas subir le même sort, des péquistes, parmi lesquels le leader parlementaire Stéphane Bédard, se disent qu'il faudra donner de grands coups. C'est ce qui aurait conduit Pauline Marois à engager son parti, sans consulter son caucus, dans l'aventure du projet de loi privé 204 sur le futur amphithéâtre de Québec, populaire projet du maire de la capitale Régis Labeaume.

Après qu'Agnès Maltais eut annoncé qu'elle se chargerait de défendre ce projet de loi, le caucus péquiste s'interroge, puis une partie se révolte. Les débats se multiplient. Certains récalcitrants, comme Louise Beaudoin, se font dire par l'entourage de la chef qu'ils doivent se soumettre à la discipline ou s'en aller. C'est finalement ce que trois députés très en vue feront, le 6 juin: Louise Beaudoin, Pierre Curzi et Lisette Lapointe. Jean-Martin Aussant suivra le lendemain. Puis ce sera au tour de Benoît Charrette le 21 juin, premier jour d'un été où le mouvement souverainiste sera plongé dans une réflexion profonde.

Ex-journaliste, ancien employé du Bloc et de Lisette Lapointe, Jocelyn Desjardins met sur pied un Nouveau mouvement pour le Québec (NMQ) clairement souverainiste, mais très critique du PQ de Pauline Marois. À ses yeux celui-ci apparaît «usé, confus dans ses interventions et banalisé par le public et les médias à la moindre action qu'il pose», comme le NMQ l'écrit dans son manifeste. Malgré tout, lors de son premier rassemblement le 21 août à Montréal, M. Desjardins enjoint aux différents courants indépendantistes de se parler. Un projet d'états généraux du mouvement est d'ailleurs relancé peu après. Réfractaire au départ, Pauline Marois demandera au Conseil de la souveraineté

de l'organiser. L'automne 2011 passera sans qu'un accord sur la tenue de ce sommet soit conclu.

Automne difficile

L'automne sera ponctué de nombreuses secousses pour les souverainistes. Le 26 octobre, les réunions de caucus se multiplient et les rumeurs de putsch à l'encontre de la chef abondent. Celle qui, en avril, avait reçu 93,08% d'appui, en est réduite, vers 23h05 ce soir-là, à annoncer qu'elle tient bon. Les traits tirés, elle certifie qu'elle a «un bon appui du caucus» bien que ses députés lui aient «fait un certain nombre de remarques» durant la journée. Les sondages ne lui facilitent pas la vie. Ils indiquent qu'avec Gilles Duceppe à sa tête, le PQ battrait non seulement les libéraux Jean Charest, mais aussi les coalisés de François Legault.

Peu de temps après la crise du 26 octobre, le député de Beauharnois, Guy Leclair, est accusé par l'entourage de la chef d'avoir confié un projet de putsch de 10 membres du caucus péquiste à une journaliste. Il est suspendu du caucus mais y reviendra une semaine plus tard. Soulagement pour la chef dans une lettre ouverte, Gilles Duceppe fait savoir qu'il n'est

pas intéressé de «prendre la place de qui que ce soit». Le répit est de courte durée pour Mme Marois qui devra bientôt se résoudre à expulser le député de Blainville Daniel Rathé, lequel annoncera avant Noël son ralliement à la Coalition avenir Québec de François Legault. Parallèlement à la tenue de rencontres régionales du NMQ, un autre parti souverainiste est fondé en octobre par Jean-Martin Aussant, Option nationale, lequel soutient avoir une démarche «plus claire» que le PQ vers la souveraineté.

Alors qu'en début d'année 2011, les souverainistes n'avaient que les mots «unité» et «victoire» à la bouche, à l'aube de 2012, leur mouvement apparaît divisé et angoissé. De sondage en sondage, le taux d'appui à la souveraineté baisse. Une reprise du débat linguistique, les décisions impopulaires du gouvernement Harper majoritaire à Ottawa, l'usure du pouvoir qui afflige le gouvernement Charest ainsi que la commission Charbonneau leur font croire que tout peut-être n'est pas perdu. Le pire n'est toutefois jamais à exclure. La «débarque» de 2011 en est une bonne illustration.

Le Devoir

Cinq autres «débarques» de 2011

1) La première, c'est bien sûr celle des dictateurs arabes, les Zine el-Abidine Ben Ali (Tunisie), Hosni Moubarak (Égypte), Ali Abdallah Saleh (Yémen) et Mouammar Khadafi (Libye). La «débarque» souverainiste et celle de ces hommes forts n'ont évidemment rien de comparable, malgré le rapprochement qu'a vainement tenté Victor-Lévy Beaulieu entre l'entêtement de Pauline Marois et celui de Kadhafi, quelque part avant l'exécution de ce dernier, en octobre...

2) Avant d'être arrêté le 13 mai à New York en lien avec une affaire d'agression sexuelle, Dominique Strauss-Khan était directeur du Fonds monétaire international et pouvait prétendre à la plus haute fonction du pouvoir exécutif français. Aujourd'hui, il est qualifié d'ex-futur président et les médias s'amuse à fouiller ses

mœurs échangistes et ses habitudes de «drapeur lourd».

3) Après des années où les scandales ne l'atteignaient pas ou presque, le politicien et magnat Silvio Berlusconi a dû démissionner de son poste de chef du gouvernement italien le 12 novembre.

4) Blackberry était jadis synonyme d'efficacité, de nec plus ultra des technologies de communications. En 2011, le téléphone «intelligent» a de plus en plus fait figure de «retardé» technologique avec ses pannes et les difficultés commerciales de Research In Motion.

5) La monnaie européenne a sans doute traversé sa pire année depuis sa mise en circulation en 2002. Certains se demandent parfois si elle va atteindre l'âge de 10 ans.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction
Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité
Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390